

DÉPARTEMENT
DE LA MEUSE

EXPOSITION

Abbayes en Meuse



EXPOSITION

Abbayes en Meuse

Sommaire

Préface	5
Introduction	6
1^{re} partie : Qu'est-ce qu'une abbaye ?	8
Les abbayes de Meuse	10
Chronologie	12
L'organisation interne d'un monastère	14
Plan et architecture	16
2^e partie : Existence d'une abbaye	18
Fonder une abbaye	20
Une abbaye, des territoires	22
La gestion des biens	24
Difficultés et renouveaux	26
De la Révolution à nos jours	28
3^e partie : Vie quotidienne	30
Les règles de vie	32
De la vêtue à la mort	34
Les activités des moines	36
Le rayonnement intellectuel	38
Annexes	40
Carte des abbayes	42
Bibliographie	43
Lexique	48
Crédits	52
Remerciements	53
Mentions	54

Préface

En 2022, le Département de la Meuse met à l'honneur le patrimoine des abbayes à travers deux actions culturelles complémentaires : la Route des abbayes, un circuit de découverte de 12 édifices répartis sur tout le territoire et l'exposition Abbayes en Meuse présentée aux Archives départementales à Bar-le-Duc du 4 juillet au 4 novembre 2022.

Les abbayes cisterciennes, bénédictines, prémontrées et victorines ont contribué au façonnement du paysage, au développement économique et intellectuel, ainsi qu'à l'organisation de la société du Moyen Âge jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Le déclin des ordres religieux et les nombreuses destructions de leurs biens depuis la Révolution française ont toutefois peu à peu fait oublier le rôle tenu par les abbayes.

Aujourd'hui, les vestiges de cette riche histoire sont pourtant nombreux et multiformes. Ruines, bâtiments remaniés et réaffectés, bibliothèques et artefacts sont autant de traces laissées en Meuse par les abbayes. Les documents d'archives apportent également un témoignage sur les édifices toujours visibles mais aussi sur ceux à jamais disparus.

Le Département soutient financièrement et participe à la conservation, la restauration et l'étude scientifique de ces biens patrimoniaux aux côtés des associations et propriétaires privés, mais aussi des communes, de la Région Grand-Est (notamment l'Inventaire général), de l'État ou de l'Université de Lorraine.

Fruit de ces collaborations croisées, le programme culturel proposé en 2022 par les Archives départementales, le service conservation et valorisation du patrimoine et des musées ainsi que leurs partenaires offre une mise en lumière exceptionnelle de ce patrimoine remarquable, avec pour objectif de mieux le connaître pour mieux le préserver. Il permettra à tous de découvrir (ou redécouvrir) de manière artistique, ludique, pédagogique et scientifique l'histoire des 23 abbayes de notre territoire.

Jérôme Dumont
Président du Conseil départemental de la Meuse

Introduction

Magnifiques écrins d'architecture, hauts lieux de spiritualité et de culture et havres de paix au milieu de l'agitation du monde, les abbayes ont depuis longtemps suscité une véritable fascination dont témoignent jusqu'à nos jours le succès des retraites ou des accueils dans les monastères encore en activité, mais aussi des visites de bâtiments conventuels et de jardins monastiques ou les programmes culturels (festivals, concerts, expositions) organisés dans les sites tournés aujourd'hui vers d'autres activités.

Ces lieux ont depuis le XVIII^e siècle attiré l'attention des historiens. Cet intérêt s'est poursuivi avec la création du CERCOR (centre de recherche sur les congrégations et les ordres religieux) et les travaux de générations de chercheurs et d'universitaires qui ont donné lieu à d'abondantes publications, souvent à l'occasion d'anniversaires de fondations (comme Cluny en 2010, Clairvaux en 2015 ou Prémontré en 2021). Le département d'histoire de l'université Nancy a acquis depuis la seconde moitié du XX^e siècle une spécialité reconnue en histoire religieuse, et notamment monastique, impulsée par deux grands maîtres, le médiéviste Michel Parisse (†2020) et le moderniste René Taveneaux (†2000) : elle se poursuit jusqu'à nos jours par leurs élèves et leurs successeurs. Récemment ont été lancés des programmes collectifs sur les abbayes, mettant en œuvre les humanités numériques et créant des réseaux de chercheurs - auxquels participent les universitaires nancéiens - tant au niveau national (base « Monastères ») que régional (en Normandie, en Bourgogne et Franche Comté et dans le Grand Est avec le PCR « Paysage et architecture des monastères cisterciens entre Seine et Rhin »).

Territoire de frontières et d'échanges, la Lorraine a vu fleurir dès le VII^e siècle de nombreuses communautés monastiques et religieuses, notamment dans les forêts et les vallées qui abondent dans les espaces correspondant à l'actuel département de la Meuse. Les abbayes meusiennes figurent ainsi en bonne place dans ces programmes collectifs comme dans les ouvrages généraux sur les abbayes lorraines tels, pour le Moyen Âge, *La Lorraine*

monastique de Michel Parisse et, pour le XVIII^e siècle, *Les bénédictins en Lorraine* de Claude Faltrauer. Mais aucune synthèse ne leur a jusqu'à présent jamais été consacrée : c'est à cette lacune que tente de remédier l'exposition *Abbayes en Meuse* présentée aux Archives départementales pour accompagner la « Route des abbayes » qui ouvre au public une série de sites animés par des passionnés du patrimoine. Cette exposition retrace les dix siècles d'existence des abbayes en Meuse en intégrant les données des recherches effectuées au XVIII^e siècle par les moines savants de la congrégation de Saint-Vanne et les chanoines prémontrés, puis par les érudits des XIX^e et XX^e siècles au sein de sociétés savantes, ainsi que celles des universitaires lorrains de la fin du XX^e et du début du XXI^e siècle dans le cadre de mémoires et de thèses, de colloques et de rencontres scientifiques régulières comme les Universités d'hiver de Saint-Mihiel et les Journées d'études meusiennes soutenues par le Département de la Meuse. L'exposition repose aussi sur des recherches nouvelles et des prospections menées dans les Archives départementales qui ont permis d'exhumer de magnifiques documents : soixante d'entre eux ont été retenus pour être présentés au public. Complétés par des pièces prêtées des collections publiques ou privées, ils contribuent à faire découvrir la richesse du patrimoine écrit, iconographique et cartographique de la Meuse.

L'exposition *Abbayes en Meuse* rappelle enfin la place majeure tenue par ces monastères dans l'histoire, la société, l'économie et la culture de la Meuse et les traces qu'elles ont laissées jusqu'à nos jours dans le patrimoine et les paysages.

Catherine GUYON,
Université de Lorraine, CRULH Nancy-Metz, Académie de Stanislas

1^{re} partie :
Qu'est-ce
qu'une abbaye



Les abbayes de Meuse

Abbayes et prieurés

La Lorraine est une terre d'abbayes. Celles-ci ont existé plusieurs siècles, avant de disparaître pour la plupart à la Révolution française et ont marqué les paysages, l'histoire, la culture et le patrimoine. Le département actuel de la Meuse comptait 23 abbayes constituées de moines, moniales et chanoines réguliers, sans oublier les convers et converses, qui y vivaient en commun dans la prière et le travail, en suivant une règle spécifique et en gérant d'importants domaines à l'écart du monde. Il existait aussi en Meuse 20 prieurés : des monastères de petite taille, dépendants d'abbayes ou voulant rester réduits. Les abbayes se distinguent des couvents établis en ville, ouverts davantage sur le monde et sans biens fonciers, où vivent d'autres membres du clergé régulier, les frères et sœurs mendiants (dominicains, franciscains, carmes...).



L'ancienne abbaye des Prémontrés de Jovillers, située entre Méné-sur-Saulx et Juvigny-en-Perthois. © Région Grand Est - Inventaire général - Cliché: Gilles André.

Les ordres monastiques et canoniaux en Meuse

Moines et moniales bénédictins sont appelés aussi « profès » (car ils ont prononcé des vœux) ou « de chœur » (car ils chantent en latin au chœur). Ils vivent en communauté à l'écart du monde sans sortir de leur monastère en suivant la règle de saint Benoît. Parmi eux se distinguent les clunisiens, attachés à la liturgie, qui relèvent de l'ordre de Cluny et les cisterciens qui sont rattachés à l'ordre de Cîteaux, fondé en réaction à la puissance de Cluny pour revenir à la simplicité de la règle de saint Benoît. Un moine n'est pas forcément prêtre, à l'inverse d'un chanoine régulier qui vit en communauté selon la règle de saint Augustin et sort de son monastère pour desservir paroisses, hôpitaux et écoles. Plusieurs ordres canoniaux de chanoines se sont constitués tels Prémontré, Arrouaise, Saint-Victor de Paris et le Val-des-Écoliers.

Le département de la Meuse correspond à d'autres cadres avant la Révolution, tant sur le plan politique (comté puis duché de Bar, évêché de Verdun, principauté de Commercy) que religieux (ancien diocèse de Verdun et partie ouest du diocèse de Toul). Parmi les monastères implantés sur le territoire : neuf abbayes étaient bénédictines, sept cisterciennes, six prémontrées et une victorine. Si les disciples de saint Benoît sont nombreux, ce sont pourtant les prémontrés qui connurent la plus belle réussite. Sur ces 23 abbayes, seules trois abritent des moniales, car deux abbayes de sœurs prémontrées (Val-des-Nonnes et Vanault-les-Dames) disparaissent dès le milieu du XII^e siècle. Hormis à Verdun et Saint-Mihiel, les abbayes sont implantées à la campagne, souvent le long de cours d'eau et de frontières politiques (entre la France et le Saint-Empire romain germanique) et religieuses (limites occidentales des diocèses).

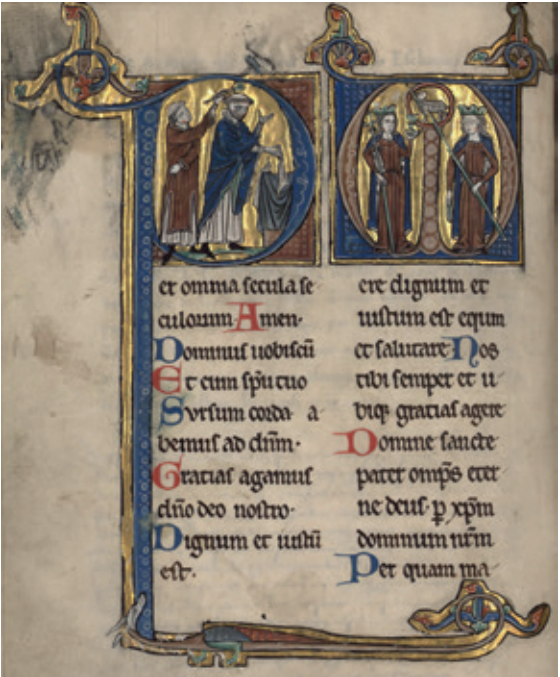
Les communautés religieuses

Les effectifs varient d’une abbaye à l’autre et selon les siècles. En Meuse, exception faite des 300 chanoines de Saint-Paul de Verdun au XIII^e siècle, chaque abbaye comprend entre 15 et 35 moniales et de 7 à 15 chanoines et moines. Le recrutement est surtout local. Si les moniales de Juvigny et Sainte-Hoïlde appartiennent à la noblesse, les cisterciens et prémontrés relèvent de la paysannerie aisée, de la bourgeoisie et de la petite noblesse.

Les communautés se composent aussi de 2 à 15 convers et converses appelés également frères ou sœurs « laïcs » (laïcs). Issus de la paysannerie et ne parlant pas le latin, ils ne peuvent chanter au chœur et sont voués à des tâches matérielles avec des temps de prières réduits en français. Les communautés accueillent aussi des « donnés », une catégorie difficile à définir de « semi religieux » (des hommes et femmes, souvent âgés et sans famille, qui se vouent à une abbaye pour assurer leur subsistance en échange de menus travaux), ainsi qu’une familia (des laïcs et leur famille vivant à leur service).



Carte des abbayes de Meuse.
© IGN 2018/Région Grand Est – Inventaire général – Dessin : Aloïs Bertrand-Pierron.



Chronologie

Vers 250

Début du monachisme en Orient avec des ermites (anachorètes) : saint Antoine en Égypte

IV^e siècle

Saint Pacôme († 346) jette les bases du cénobitisme (vie commune) en Égypte

Fin du IV^e siècle

Début du monachisme en Gaule : saint Martin de Tours (†397) à Ligugé et à Marmoutier

Vers 547

Saint Benoît de Nursie abbé du Mont-Cassin écrit la règle qui porte son nom

Vers 1124

Fondation des premières abbayes prémontrées et cisterciennes en Meuse

1121

Fondation des chanoines réguliers de Prémontrés par saint Norbert (300 maisons)

1115

Saint Bernard († 1153) fonde l'abbaye cistercienne de Clairvaux

1098

Fondation de l'abbaye Cîteaux en réaction à la puissance de Cluny, origine de l'ordre cistercien (500 maisons)

Début du XIII^e siècle

Naissance des ordres mendiants : Dominicains (frères prêcheurs ou Jacobins) par saint Dominique de Guzman, Franciscains (frères Mineurs ou Cordeliers) par saint François d'Assise, Carmes et Augustins

1222

Première installation des Mendiants en Meuse (Verdun)

1301

Traité de Bruges : la Meuse devient officiellement une frontière / distinction Barrois mouvant et Barrois non mouvant

1618

Fondation de la congrégation de Saint-Maur réformant les monastères bénédictins de France

1618-1648

Guerre de Trente Ans, la Lorraine et le Barrois subissent les « misères de la guerre »

1612

Fondation de la congrégation de l'Antique Rigueur réformant les Prémontrés de Lorraine par Servais de Lairuelz (qui avait fait profession à Saint-Paul de Verdun)

1623

Début de la congrégation des chanoines réguliers de Notre-Sauveur par saint Pierre Fourier

Seconde moitié du XVII^e siècle

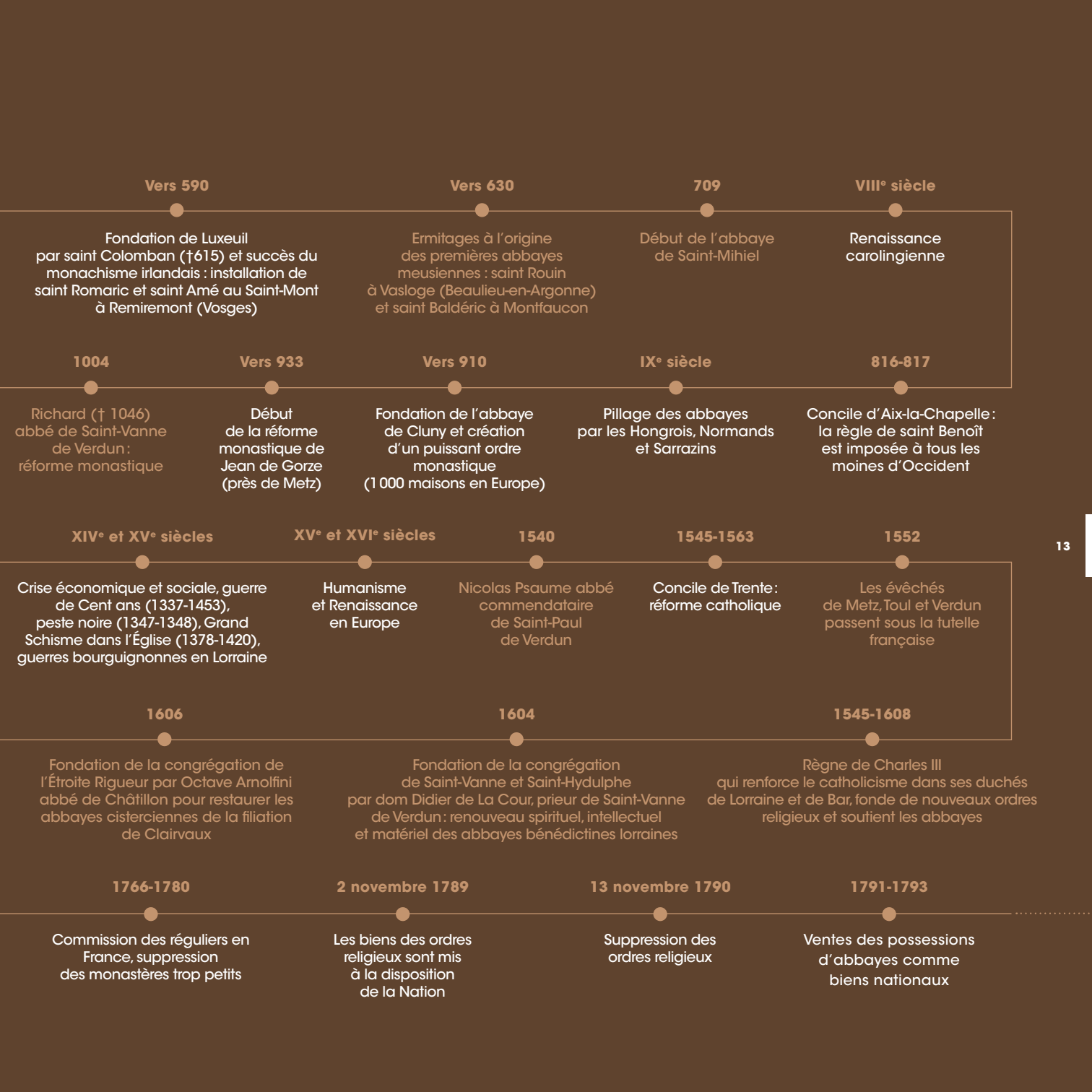
Occupation de la Lorraine et du Barrois par les troupes françaises

1698-1729

Règne du duc Léopold : renouveau économique, politique et culturel

1766

Mort de Stanislas Leszczyński : rattachement des duchés de Lorraine et de Bar à la France



L'organisation interne d'un monastère

La direction d'un abbé ou d'une abbesse



Considé(e) au sens étymologique (le mot « abbé » dérive de l'araméen qui signifie « père ») comme le père des moines ou chanoines, ou la mère des moniales, l'abbé ou l'abbesse dirige la communauté au spirituel et au temporel et a autorité sur tous ceux qui vivent à l'abbaye (donnés, familia). Élu par les religieux et religieuses de chœur, le ou la supérieur(e) entre en fonction après une cérémonie de bénédiction par l'évêque diocésain au cours de laquelle lui sont remis les signes de sa fonction : le livre de la règle, l'anneau et la crosse qui évoque la houlette du berger (à l'image du Christ bon pasteur) dont la volute est tournée vers l'intérieur (car son pouvoir s'exerce à l'intérieur du monastère) à l'inverse de celle de l'évêque tournée vers l'extérieur (car sa juridiction s'exerce dans le diocèse). Dans les abbayes d'hommes les plus importantes, s'ajoute la mitre.

La fonction est à vie, mais l'abbé ou l'abbesse peut démissionner ou être élu(e) dans un autre monastère. Il ou elle a la première place au chœur et au chapitre qu'il (ou elle) préside. Ses fonctions l'amènent à recevoir des personnalités et à sortir du monastère pour veiller à ses intérêts et le représenter. Son emploi du temps étant différent de celui des moines, l'abbé ou l'abbesse dispose au Moyen Âge d'une chambre à part et dès le XVI^e siècle, d'un hôtel particulier dans l'enceinte.

Il existe des abbés commendataires : des clercs ou des laïcs nommés par le pouvoir royal ou princier qui ne remplissent pas leurs fonctions mais perçoivent les revenus de l'abbaye, ce qui implique une séparation des revenus en deux parts (appelées les menses) dont la plus importante est réservée à l'abbé commendataire. Ce système entraîne une dégradation des communautés qui sont privées d'un véritable supérieur et souvent des conflits. Il convient cependant d'apporter des nuances : quelques abbés commendataires sont soucieux de leurs monastères et ont même tenté d'y apporter des réformes et des abbés réguliers peuvent aussi mal se conduire.



Portrait de Françoise Duprat, dernière abbesse de Sainte-Hélène, huile sur toile, XVIII^e siècle. © Collection du Musée barrois, don Cornus, 1872, n° inv. 872.12.2. Cliché : Musée barrois, Bar-le-Duc.

Les officiers ou officières

Pour diriger le monastère l'abbé ou l'abbesse choisit des religieux chargés de tâches spécifiques, certains en assumant parfois deux si la communauté est réduite :

- ♦ **Le prieur ou la prieure** est le bras droit de l'abbé (ou de l'abbesse) et le ou la remplace en cas d'absence.
- ♦ **Le sous-prieur ou la sous-prieure** intervient en cas d'absence de l'abbé ou de l'abbesse.
- ♦ **Le sacristain ou la sacristine** est le ou la responsable des vêtements et objets du culte, de la vie liturgique et du respect des horaires.
- ♦ **Le ou la chantre** aidé(e) d'un(e) **sous-chantre** entonne les chants à l'église, est chargé(e) des livres de l'église et de la salle du chapitre et du choix des lecteurs.
- ♦ **L'armarius (-ria) ou bibliothécaire** s'occupe des livres de la bibliothèque et du *scriptorium* (atelier d'écriture et d'enluminure des manuscrits).
- ♦ **L'infirmier ou infirmière** soigne les moines âgés, malades ou victimes d'accidents qui sont hébergés à l'infirmerie et entretient un jardin des simples.
- ♦ **Le cellérier ou la cellérière** s'occupe des biens fonciers et de tout ce qui est matériel dans l'abbaye, supervise les convers et la répartition des travaux manuels.
- ♦ **L'hôtelier ou hôtelière** veille sur les hôtes de passage accueillis au monastère.
- ♦ **Le portier ou la portière** garde en permanence l'entrée de l'abbaye, contrôle les entrants et les sortants et apporte vêtements, vivres et soins aux pauvres qui frappent à la porte.



Bénédictio d'un abbé par un évêque, extrait de *Pontifical*, latin, XV^e siècle.
© Lyon, bibliothèque municipale, cote Ms 5144 f° 96.

Plan et architecture

Un plan spécifique

S'il existe des différences selon les ordres, les plans montrent des similitudes qui trouvent leur origine dans le plan de l'abbaye de Saint-Gall (Suisse) présenté en modèle au concile d'Aix-la Chapelle (816-817). Toute abbaye comprend :

◆ **Une clôture et une porterie.** Une abbaye est d'abord un lieu clos entouré de murs (matérialisant la rupture au monde choisie par les religieux) mais n'empêche pas les échanges avec l'extérieur qui sont contrôlés à la porterie, son seul accès. Gardée par un frère portier ou une sœur portière, cette entrée solennelle se compose de deux portes accolées, l'une charretière, l'autre piétonne.

◆ **Des communs :** situés entre la porterie et les lieux réguliers, ils assurent le ravitaillement de la communauté et lui permettent de vivre en autarcie. Il s'agit de bâtiments agricoles (granges, écurie, étable, colombier...) et artisanaux (four, pressoir, forge, moulin...), des logements pour les membres de la *familia*, fermiers et artisans spécialisés. À Juvigny, 100 personnes vivaient ainsi.



L'abbaye de Saint-Vanne à Verdun et sa tour romane.
© Région Grand Est - Inventaire général - Cliché : Gilles André.

◆ **Des lieux réguliers :** à l'usage exclusif des moines, moniales ou chanoines réguliers et convers, ils s'organisent autour d'un cloître quadrangulaire bordé de galeries qui s'ouvrent sur un jardin. C'est un lieu de promenade, de prière individuelle, de lecture et de passage vers :

◆ **L'église abbatiale**, l'édifice le plus important, qui accueille la communauté pour le chant des heures et la messe. De grande taille et au décor soigné, mais plus simple chez les cisterciens, elle comporte une sacristie pour les objets du culte et parfois une crypte pour les sépultures.

◆ **La salle du chapitre**, salle de réunion des moines, moniales ou chanoines profès sous la direction de l'abbé ou de l'abbesse. Son nom vient du fait qu'on y lit chaque matin un chapitre de la règle du monastère, puis la vie du saint du jour dans le martyrologe et les noms des bienfaiteurs inscrits dans l'obituaire. C'est aussi le lieu des prises de décisions et de l'élection de l'abbé.

◆ **Le dortoir commun** situé à l'étage. Il est divisé en cellules à partir de la fin du Moyen Âge pour endiguer les épidémies et par un regain d'intérêt pour la méditation individuelle.

◆ **Les salles de travail des religieux** dont le *scriptorium* (atelier de copie et d'enluminure des manuscrits) voisin du chaufferie où l'on peut venir se réchauffer en hiver.

◆ **La cuisine** accolée au cellier renfermant les réserves et au réfectoire pour les repas en commun.

◆ **La bibliothèque** à l'étage abrite les livres à partir de la fin du Moyen Âge

Des styles architecturaux différents

Les moines ne construisent pas eux-mêmes leurs bâtiments mais font appel à des architectes et des ouvriers qualifiés qui utilisent les matériaux locaux et s'adaptent au terrain. Les abbayes ont fait l'objet de nombreuses reconstructions après des destructions, mais pour des raisons financières, n'entreprennent que rarement des réédifications complètes, ce qui explique pourquoi des bâtiments de différentes époques coexistent avec des vestiges conservés.



Façade de l'abbaye de Rangéval à l'architecture classique.
© Région Grand Est - Inventaire général. Cliché : Bertrand Drapier.

De l'art roman (X^e-XII^e siècles) basé sur l'arc en plein cintre, il subsiste la tour porche de Saint-Mihiel, la tour de Saint-Vanne et la crypte de Saint-Maur de Verdun. L'art gothique (XII^e-XVI^e siècles), combinant arc brisé, croisée d'ogives et contreforts, a donné lieu à de magnifiques églises aujourd'hui disparues à Saint-Maur, Jandeures et Saint-Vanne ; mais il reste visible à La Chalade et dans le chœur flamboyant de l'église abbatiale de Saint-Mihiel.

Des reconstructions dans le style classique avec un décor baroque sont entreprises au XVIII^e siècle dans tous les monastères comme en témoignent encore L'Étanche, Rangéval, Jovilliers, Saint-Mihiel, Saint-Benoît-en-Woëvre ou Écurey. Si les abbayes ont été soignées (coupes, retables baroques et grands tableaux), les bâtiments réguliers sont plus sobres, à l'exception des salles du chapitre, escaliers et hôtels abbatiaux, dans un souci de prestige. En dehors des architectes prémontrés Thomas Mordillac (†1721) et Nicolas Pierson (†1765) à Saint-Paul, Jandeures et Rangéval, il s'agissait le plus souvent d'entrepreneurs laïcs tels Giovanni Betto à Saint-Mihiel ou Richard Mique à Saint-Paul.



Plan de l'abbaye de Lisle-en-Barrois et de ses dépendances, d'après un plan de 1748.
© Archives dép. de la Meuse, cote 107 F 138.

♦ Des bâtiments répondant à des besoins particuliers :

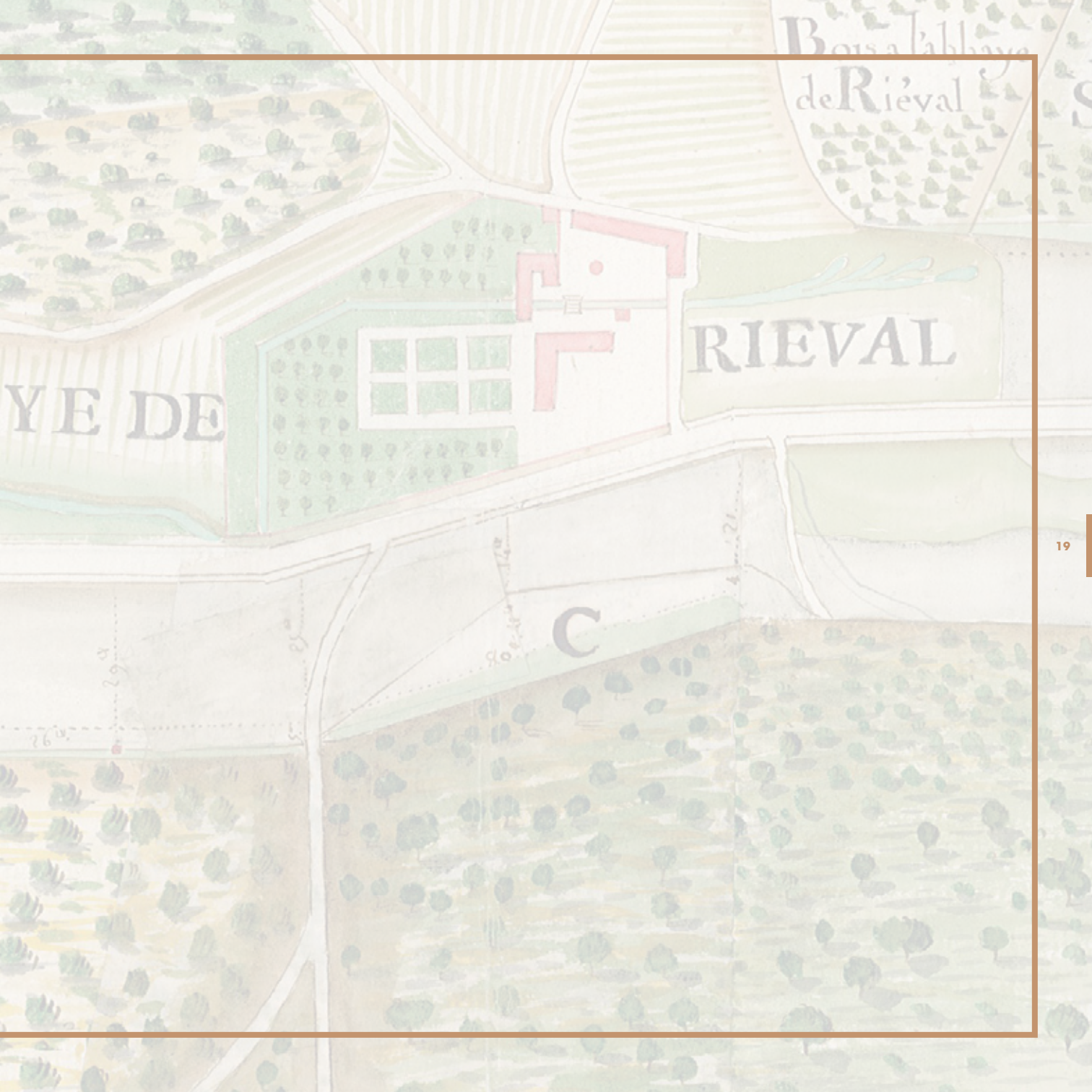
- ♦ **Le noviciat** destiné aux futur(e)s religieux(es) en formation.
- ♦ **L'infirmerie** qui accueille les malades à l'écart des vents dominants pour éviter la contagion.
- ♦ **L'hôtel de l'abbé**, lieu d'habitation, de travail et de réception de celui-ci.
- ♦ **Le logement des hôtes** où sont hébergés les visiteurs de passage.

Bois de l'Abbaye de Riéval

BAN ET ABBA

2^e partie :

Existence
d'une abbaye



YE DE

RIEVAL

Bois de l'abbaye
de Rieval

C

Fonder une abbaye

Datation et processus de fondation

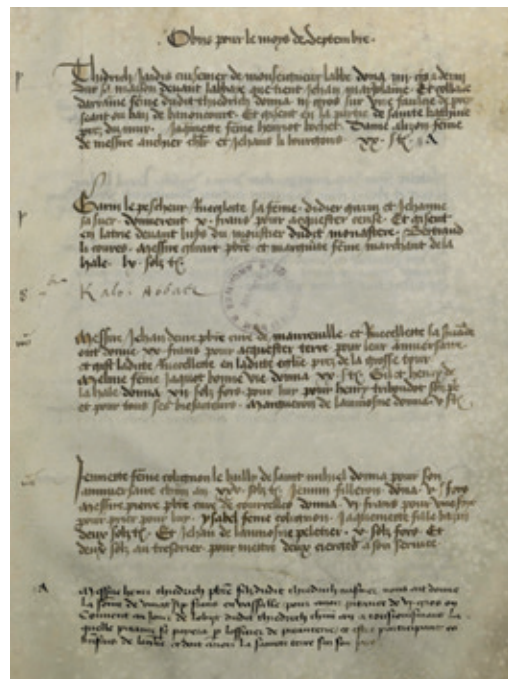
Les fondations s'échelonnent en Meuse du VII^e au XIII^e siècle avec un pic au XII^e siècle dû au succès des cisterciens et des prémontrés. Les dates précises sont toutefois à manier avec prudence : les abbayes ont d'une part tendance à se vieillir pour revendiquer une autorité supérieure et d'autre part n'officialisent leur installation que lorsque celle-ci est affermie.

L'initiative revient au fondateur ou à un groupe qui s'adresse à une abbaye florissante pour obtenir le nombre d'hommes ou de femmes nécessaire (souvent douze en référence aux apôtres) à une fondation nouvelle. Il s'agit souvent d'une création ex-nihilo, mais parfois de la transformation en abbaye d'une communauté d'ermites (Beaulieu, Montfaucon, La Chalade) ou de clercs (Saint-Mihiel, Saint-Paul et Saint-Airy de Verdun).

L'abbaye reçoit une dotation initiale de son fondateur, officialisée au bout de quelques années par une charte qui accorde le lieu d'installation soigneusement délimité et des biens pour assurer l'avenir de la communauté. D'autres dons suivent de la part de seigneurs des environs, puis l'évêque du diocèse confirme la fondation et son rattachement à un ordre. Il arrive qu'une abbaye change rapidement d'ordre (Saint-Paul de Verdun passe des bénédictins aux prémontrés et Lisle-en-Barrois des arrouaisiens aux cisterciens), voire plus tard (Beaulieu-en-Argonne rejoint les clunisiens en 1301). Une bulle du pape conforte enfin la fondation et confirme ses biens.



Bulle pontificale du pape Urbain IV confirmant les possessions de l'abbaye de Châtillon, 1261. © Archives dép. de la Meuse, cote 14 H 1/54.



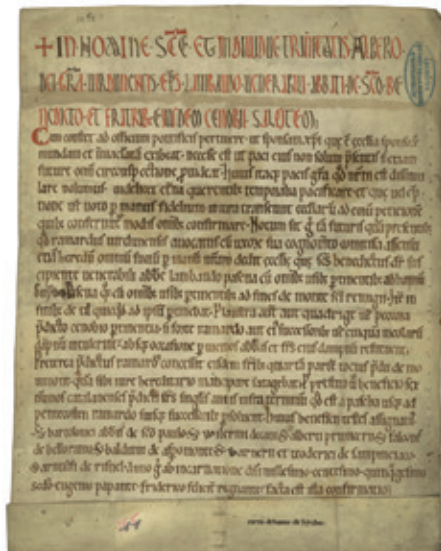
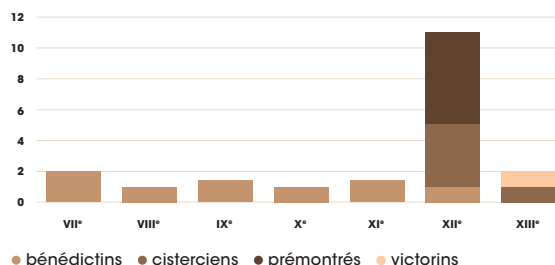
Obituaire de l'abbaye de Saint-Mihiel, XV^e siècle.
© Archives dép. de la Meuse, cote 4 H 12/1.

Sites et toponymes

Moines et chanoines manifestent leur retrait du monde en choisissant des sites en périphérie des villes et à la campagne dans des lieux relativement isolés, abondants en bois et en eau, proches des frontières de diocèses et de principautés. Ce phénomène s'observe dès le haut Moyen Âge (Beaulieu, Montfaucon, Juvigny) et plus encore au XII^e siècle pour des raisons politiques, économiques et symboliques. Si la proximité d'un site antique (voie romaine à Riéval, villa à Écurey) peut être retenu, il s'agit souvent d'un site neuf dans le cadre de défrichements. Les bénédictins privilégient les hauteurs (Beaulieu, Montfaucon, premier site de Saint-Mihiel) et les cisterciens, suivis par les prémontrés, les vallées. Des changements de sites peuvent se produire sur quelques kilomètres, peu après la fondation (Lisle-en-Barrois, Riéval, Châtillon), un siècle plus tard (Saint-Mihiel) ou très tard (Saint-Paul de Verdun, Saint-Benoît-en-Woëvre).

Dans la Meuse, l'embellissement des toponymes typique des cisterciens et des prémontrés est moins fréquent : les abbayes reprennent un toponyme local ancien (Châtillon, Écurey, Jovilliers, Jandeures), évoquent le paysage (Evaux, Rangéval, L'Étanche), rappellent le seigneur fondateur (L'Isle-en-Barrois) ou le saint patron dont elles conservent les reliques (saint Benoît, sainte Hoïlde (sœur de sainte Ménéhould), saint Michel, les saints évêques Airy, Vanne, Paul et Maur). Les autres abbayes sont dédiées à la Vierge Marie surtout chez les cisterciens.

Évolution des fondations d'abbayes en Meuse :



Charte d'Albéron de Chiny confirmant une donation de Renard avoué de Verdun à l'abbaye de Saint-Benoît-en-Woëvre, 1152. © Archives dép. de la Meuse, cote 19 H 17/11.

Les fondateurs

Le fondateur peut appartenir au milieu royal (la reine Richilde à Juvigny), mais il est plus souvent un prince territorial (les comtes de Bar, Renaud 1^{er} à Riéval et Henri II à Sainte-Hoïlde), un grand seigneur (Geoffroy de Joinville à Écurey et Jovilliers) ou un seigneur local (châtelain de Bar-le-Duc à Jandeures). Des hommes d'Église interviennent, tel au VIII^e siècle, Fulrad de Saint-Denis à Saint-Mihiel. Aux X^e et XI^e siècles les évêques de Verdun fondent dans leur cité épiscopale quatre abbayes bénédictines sur les tombeaux de leurs prédécesseurs : Bérenger à Saint-Vanne, Wicfrid à Saint-Paul, Haimon à Saint-Maur et Raimbert à Saint-Airy. Leur successeur, Albéron de Chiny, fait venir au XII^e siècle des cisterciens (Châtillon, Saint-Benoît-en-Woëvre, La Chalade) et des prémontrés (Saint-Paul de Verdun, Rangéval, L'Étanche), tandis que Jean d'Apremont fait appel à des victorins pour Saint-Nicolas-des-Prés au XIII^e siècle.

Une abbaye, des territoires

Le temporel d'une abbaye

Les moines et chanoines sont propriétaires de leur enclos délimité par le mur de clôture autour duquel peut s'organiser un noyau d'habitat en ville (Saint-Mihiel et bourgs de Verdun) et à la campagne (villages).

Mais, en dehors de celui-ci, ils disposent d'un temporel composé de biens fonciers, de redevances et de droits. Ces biens se composent de terres destinées à la céréaliculture, de prairies naturelles, de vignes closes de murs (appelés « clos »), de forêts et de bois, d'étangs, de canaux, de maisons et de fermes destinées à être louées et à constituer un apport, ainsi que d'installations artisanales (moulins à eau et à vent, à foulon ou à papier, pressoirs, brasseries, huileries, forges, hauts fourneaux, verreries). Ils perçoivent des redevances sur les paysans (cens, taille, taxes, péages) comme seigneurs, parfois des dîmes ou parts de dîmes et des bénéfices de droits de passage (routes et ponts) et de droits d'usage (eau de rivière, bois de chauffage et paillon du troupeau en forêt, pierres d'une carrière, fer d'une mine, sel d'un puits).

Ce temporel a été constitué grâce aux donations de bienfaiteurs laïcs en échange d'une contrepartie spirituelle (bénéficier des prières des moines, pouvoir être inhumé dans leur abbaye). Leurs noms sont rappelés depuis le VIII^e siècle dans des registres appelés « livres de vie », « nécrologes » ou « obituaires » pour les recommander à Dieu lors de la messe au jour anniversaire de leur décès. Les donations émanent souvent de familles sur plusieurs générations qui entretiennent ainsi des relations privilégiées avec le monastère devenu le siège de la mémoire familiale. Si à l'époque carolingienne les moines ont reçu de vastes domaines, à partir du XII^e siècle, il s'agit de multiples petits dons de seigneurs, de chevaliers, de paysans qui attestent du large soutien dont bénéficient les abbayes. Les moines et chanoines valorisent les biens donnés et en acquièrent de nouveaux par

des échanges ou des achats. Ils constituent ainsi un temporel important qui s'étend par exemple sur 18 villages à Beaulieu, 14 à Sainte-Hoïlde et 80 à Écurey. Les cisterciens et chanoines réguliers du XII^e siècle, qui reviennent au travail manuel, marquent le paysage de leur empreinte : ils maîtrisent les eaux, participent aux défrichements et encouragent la création de « villes neuves » dans le cadre de parages (ou paréages) qui sont des contrats où ils s'associent à un seigneur laïc, souvent le comte de Bar, pour fonder un nouveau village : c'est le cas à Auzécourt (Saint-Vanne de Verdun et Henri II en 1222), à Lahaymeix (Saint-Benoît-en-Woëvre et Thiébaut II en 1255) et à Deuxnouds (Lisle-en-Barrois et Thiébaut II en 1277).



Trailé d'accompagnement entre Thiébaut II, comte de Bar, et l'abbaye de Saint-Benoît-en-Woëvre pour les possessions de celle-ci à Lahaymeix et au ban de Saint-Germain, 1256. © Archives dép. de la Meuse, cote 19 H 10/2.



Abbaye de Rangéval et ses terres, par Jean-François Geoffroy, arpenteur, 1768 (détail).
© Archives dép. de la Meuse, cote 107 Fi 178.



Cense d'Halloy, propriété de l'abbaye de Châtillon, par F. de Maidy, arpenteur général, 1742.
© Archives dép. de la Meuse, cote 107 Fi 103.



Des bâtiments et terres annexes

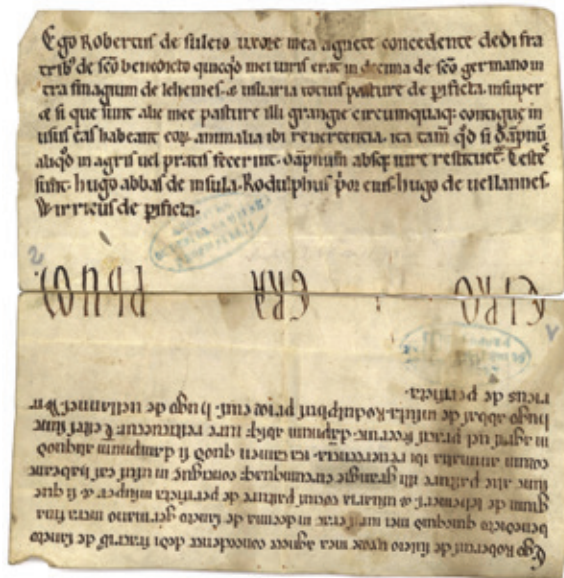
Les cisterciens sont réputés pour leurs granges : des exploitations agricoles autonomes de grande taille (jusqu'à 200-300 hectares) d'un seul tenant, gérées par les moines et souvent confiées à des convers. Établies à une journée de marche du monastère, elles participent à une mise en valeur concertée du temporel, appliquent des techniques d'avant-garde et se spécialisent dans un type d'activité (céréaliculture, élevage, viticulture, sylviculture...). Les prémontrés se sont inspirés de ce modèle pour leurs *curtes*.

S'y ajoutent des maisons urbaines qualifiées de « refuge » (mais qui ne l'ont été que lors de guerres ou d'épidémies à l'époque moderne) qui sont de véritables annexes avec une chapelle, des entrepôts et des chambres où les moines séjournent lors des marchés et des foires pour y vendre leurs surplus ou défendre une affaire en justice. Écurey possède ainsi une maison à Joinville et une autre à Bar-sur-Aube ; Jandeures dispose à Bar-le-Duc, de « la petite Jandeures » près de la Tour jurée et L'Étanche, d'une maison à Saint-Mihiel.

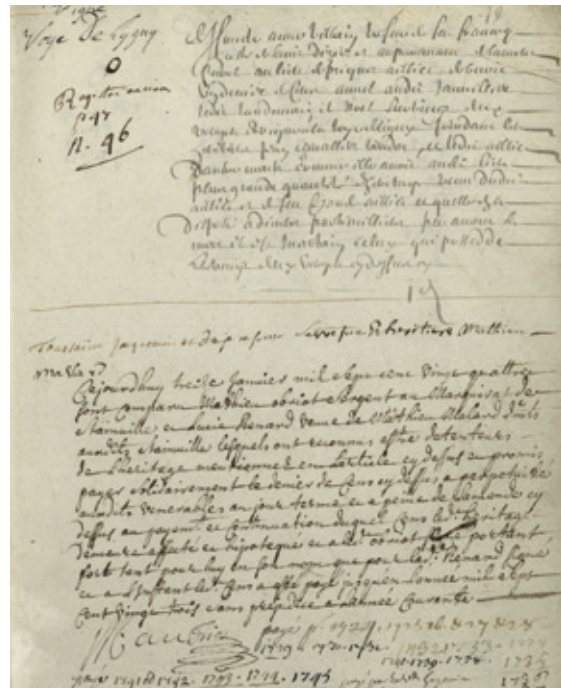
La gestion des biens

L'évolution des modes d'exploitation

Richement dotées par leurs fondateurs et leurs bienfaiteurs, les abbayes se sont efforcées, au cours des siècles, de valoriser leur patrimoine foncier et de le protéger. Ce patrimoine est exploité aux XII^e et XIII^e siècles en faire valoir direct par les convers et en partie par les religieux profès sous la conduite du cellérier (ou de la cellérière) responsable du temporel. Il est destiné à faire vivre la communauté et à entretenir ses bâtiments, les surplus sont vendus sur les marchés et les foires.



Chirographe formalisant la donation de Robert de Souilly à l'abbaye de Saint-Benoît-en-Woëvre de ses dîmes de Saint-Germain, au finage de Lahaymeix, et de droits de pâture à Pierrefitte, vers 1160-1175.
© Archives dép. de la Meuse, cote 19 H 11/1-2.



Censier pour Stainville provenant de l'abbaye de Jovillers, XVII^e siècle (détail).
© Archives dép. de la Meuse, cote 28 H 1/86.

Avec le retournement de la conjoncture économique, les épidémies et les crises des XIV^e et XV^e siècles entraînent des destructions, une hausse de la mortalité et une baisse des vocations. Les abbayes ne peuvent alors plus exploiter seules leurs biens et s'adaptent en recourant à une exploitation indirecte : elles laissent en bail une partie de leurs terres et granges et embauchent des domestiques. Elles se tournent également vers des activités plus lucratives (vigne, élevage pour la viande, travail du fer, du verre ou papier) et investissent dans l'immobilier locatif.

Des documents de gestion

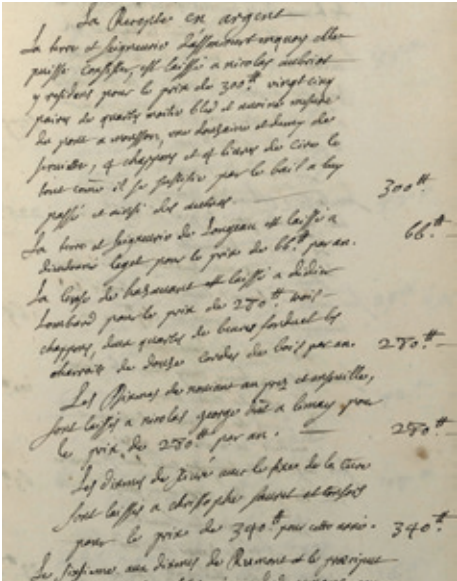
L'abondance des documents sur l'administration du temporel des abbayes témoignent du soin qu'elles lui apportent.

Les donations, achats, échanges ou accords donnent lieu à la rédaction de chartes (contrat entre deux parties) authentifiées par le sceau de l'abbaye, signe de sa personnalité juridique. Pour éviter des contestations il est possible de recourir à des chartes-parties ou chirographes : l'acte est établi sur une même feuille de parchemin en plusieurs exemplaires séparés par une ligne de grands caractères appelée devise. Le parchemin est ensuite découpé au milieu de la devise et chaque partie reçoit son texte : le rapprochement des exemplaires garantit leur authenticité. Le cellérier ou la cellérière fait aussi établir des copies d'actes certifiées par une autorité, appelées *vidimus* (du latin « nous avons vu »). Les chartes originales sont soigneusement numérotées et conservées dans le chartrier. Les abbayes réalisent aussi des cartulaires : à usage interne, ces recueils de transcriptions de chartes concernant leurs titres de propriété et leurs privilèges sont destinés à en conserver la mémoire et à faciliter la gestion.

D'autres recueils permettent de surveiller la perception des redevances, tels les censiers qui relèvent les cens dus par des tenanciers de biens immeubles (maisons, jardins, terres). Les registres de grande taille conservent une trace pour les archives mais ceux de petite taille sont destinés à être transportés sur le lieu de prélèvement, les marges servant au contrôle et au paiement. Les terriers consignent l'étendue et les revenus des terres, les bornages et les droits. Au XVIII^e siècle, on recourait davantage à des plans pour conserver la mémoire des limites de propriété. Des registres de comptes sont également tenus pour enregistrer les différents postes de recettes et de dépenses.

La défense des biens et des droits

Pour protéger un patrimoine suscitant des convoitises, moines, moniales et chanoines ont souvent dû intenter des procès. Ceux qui les opposent aux abbayes voisines se terminent par des accords à l'amiable par l'entremise de leurs supérieurs, voire le recours à des arbitres. Mais plus fréquemment ils sont conduits devant les tribunaux à s'opposer aux seigneurs laïcs, à propos de cours d'eau ou de forêts : les différends se terminent par des conventions écrites et l'établissement de plans et de bornages. Les religieux(ses) peuvent également s'opposer aux communautés villageoises au sujet du pâturage des animaux ou des droits paroissiaux et finissent par trouver des accommodements consignés par écrit.



Livre de comptes de l'abbaye de Saint-Benoît-en-Woëvre tenu par Jean de la Ruelle procureur de l'abbaye, recettes et dépenses entre 1700 et 1705 (détail).
© Archives dép. de la Meuse, cote 19 H 2-1.

Difficultés et renouveaux

Les aléas de l'histoire

Si elles maintiennent un certain isolement, les abbayes sont rattrapées par les réalités du monde auxquelles elles tentent de s'adapter : leur histoire est marquée par une alternance entre périodes de vitalité, de relâchements et de renouveaux.

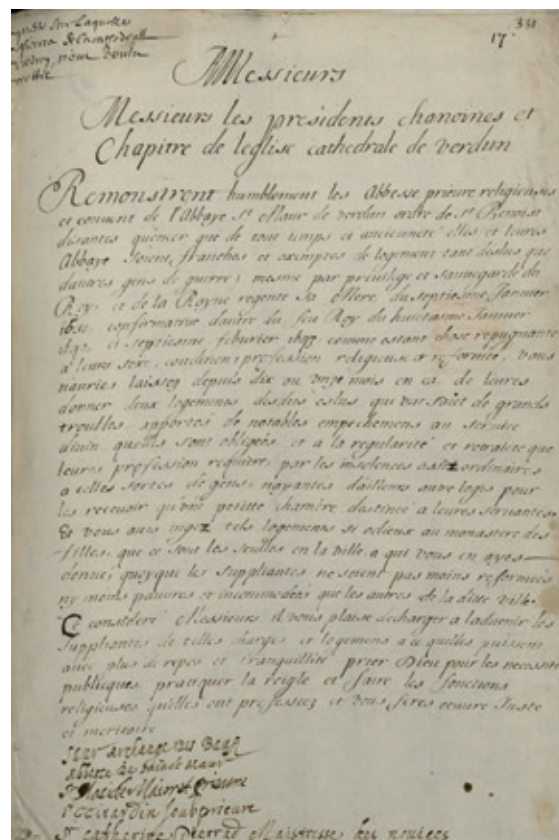
Dès le VIII^e siècle, Montfaucon spoliée sous Charles Martel, bénéficie de mesures de réparation sous son fils Pépin le Bref, avant d'être victime comme Saint-Paul de Verdun des Hongrois au X^e siècle. Beaulieu est ravagée en 1286-1288 par le comte de Bar et Saint-Paul de Verdun en 1249 lors d'une révolte des bourgeois contre l'évêque de Verdun.

Les crises des XIV^e et XV^e siècles, la guerre de Cent Ans, puis les guerres bourguignonnes font des ravages : Beaulieu est endommagée en 1364 et 1437, Jandeures en 1406, Rangéval en 1442. Les conflits se poursuivent au XVI^e siècle : Saint-Paul de Verdun, détruite en 1552 par crainte d'un siège de la ville par Charles Quint, sera reconstruite intra-muros en 1556. Les guerres de religion ont ravagé Jandeures en 1556, Écurey en 1568 et 1575, Évaux en 1568, Beaulieu en 1591, Jovilliers en 1592 et 1611.



Dévastation d'un monastère, extrait des *Petites Misères de la guerre* de Jacques Callot, 1636. © Bibliothèque nationale de France.

Lors de la guerre de Trente Ans (1618-1648), les occupations par les troupes françaises et les épidémies sont désastreuses : L'Étanche est ravagée en 1632, l'abbatiale de Jovilliers détruite en 1624, reste en ruine pendant 50 ans, tandis que les bâtiments sont endommagés en 1652 et 1661, Rangéval est sacquée en 1637, 1644 et 1646, Sainte-Hoïlde décimée par la peste en 1635.



Requête des dames de Saint-Maur au chapitre de la cathédrale de Verdun, qui leur avait donné des gens de guerre à loger, XVII^e siècle.

© Archives dép. de la Meuse, cote 11 F 85.

Des dysfonctionnements internes

Les destructions et les épidémies influent sur les abbayes qui doivent faire face à une baisse de vocations, à un relâchement de la vie religieuse et à des difficultés financières : comme Saint-Vanne de Verdun beaucoup doivent hypothéquer leurs biens. À partir du XVI^e siècle, l'institution de la commende, qui permet de confier l'administration temporaire d'un bénéfice ecclésiastique à un laïc, aggrave l'état des communautés dont les revenus sont amputés. Ces dernières entrent alors souvent en conflit avec leur abbé.



Portrait de Nicolas Psaume (1518-1575), évêque de Verdun, huile sur toile, 1571.
© Collection du Musée barrois, don Oudet, 1841, n° inv. 841.1.59.
Cliché : Michel Petit.

Les tentatives de redressements

Grâce à des abbés énergiques, des redressements ont lieu : au milieu du XV^e siècle à Saint-Vanne de Verdun sous Étienne Paillardel, au début du XVI^e siècle à Écurey sous Claude puis Étienne Nicey, à Jandeures sous François de Contrisson.

Bien intégrés dans la dorsale catholique (grand axe Hollande-Italie face au protestantisme) et participant au réveil initié par le concile de Trente (1545-1563), les monastères s'organisent au début du XVII^e siècle en congrégations qui regroupent les abbayes pour les restaurer et y rétablir la vie régulière. Plusieurs sont fondées en Lorraine et notamment en Meuse. En 1604, Dom Didier de la Cour, prieur de Saint-Vanne de Verdun, crée celle de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe pour les bénédictins lorrains. Si Nicolas Psaume (†1575) avait tenté une réforme des Prémontrés à partir de Saint-Paul de Verdun, Servais de Lairuelz (†1631) y parvient en créant en 1612 la congrégation de l'Antique Rigueur. Saint-Nicolas-des-Prés adhère à celle des chanoines de Notre-Sauveur établie en 1623 par saint Pierre Fourier. Les cisterciens sont plus divisés, mais Octave Arnolfini, abbé de Châtillon, institue en 1606 la congrégation de l'Étroite Rigueur diffusée dans la filiation de Clairvaux (Châtillon et La Chalade en Meuse).

Les abbayes meusiennes bénéficient du renouveau politique, économique et culturel de la Lorraine au XVIII^e siècle, notamment celles de la congrégation de Saint-Vanne dont les effectifs sont stabilisés, les revenus rétablis et les bâtiments reconstruits. Si leur situation est moins florissante, les cisterciens et les prémontrés participent aussi à cette restauration.

De la Révolution à nos jours

Les décrets révolutionnaires

Plusieurs décrets révolutionnaires touchent le clergé. Le 2 novembre 1789, sur proposition de Talleyrand évêque d'Autun, les biens d'Église sont mis à la disposition de la nation pour renflouer les caisses de l'État. Les communes doivent alors procéder à leurs inventaires. Le décret du 13 février 1790 abolit les vœux monastiques, les ordres et les congrégations régulières. Enfin, le 12 juillet 1790, l'Assemblée nationale constituante adopte la Constitution civile du clergé qui réorganise le clergé séculier en France.



Le Déménagement du Clergé: J'ai perdu mes Bénéfices rien n'égale ma douleur (anonyme), 1789. © Bibliothèque nationale de France.

Destin des religieux et démantèlement des abbayes

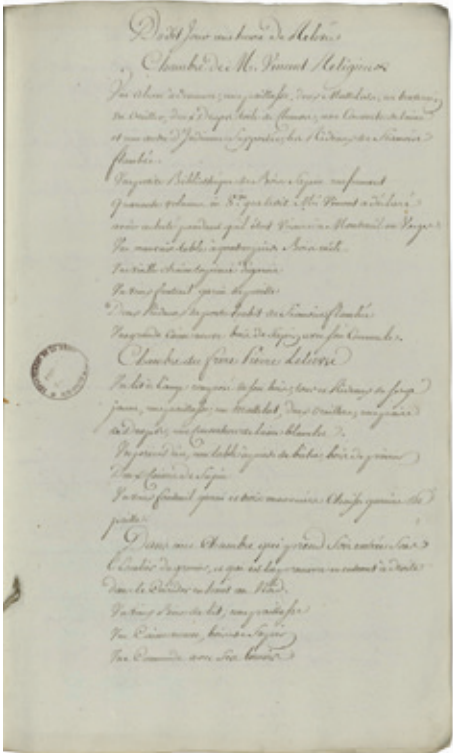
En 1790, les moines, moniales et chanoines quittent leurs abbayes pour s'installer dans leurs familles (telles les moniales de Juvigny qui finissent leurs jours dans la famille de leur abbesse à Imécourt dans les Ardennes). Ceux qui sont prêtres, prononcent massivement le serment à la Constitution civile du clergé et rejoignent une paroisse, tandis que quelques-uns émigrent. Sous la Terreur, en 1793, les prêtres sont sommés de renoncer à leur sacerdoce : certains acceptent et se marient, d'autres vivent dans la clandestinité et célèbrent discrètement des messes, un bon nombre sont arrêtés, déportés, voire condamnés à mort comme Michel Collot, prieur de Saint-Airy, en 1794. Après le concordat de 1801, beaucoup reviennent d'émigration, de déportation ou sortent de clandestinité pour devenir curés de paroisse ou aumôniers d'hôpitaux. Certains restent mariés et pères de famille, d'autres qui s'étaient mariés ou avaient renoncé à leurs charges obtiennent d'être réconciliés avec l'Église et se voient confier une paroisse.

Les biens fonciers, divisés en lots, sont vendus aux enchères au chef-lieu du district et achetés le plus souvent par des paysans aisés ou des marchands des environs. Meubles, draps, vaisselle, bétail et outils ont fait l'objet d'autres lots. En dehors de destructions à Saint-Mihiel, autels, tableaux, statues, stalles, orgues et cloches ont souvent été transportés dans les églises paroissiales voisines : tel fut le cas d'une partie du mobilier liturgique de Saint-Benoît-en-Woëvre qui se trouve aujourd'hui à Saint-Mihiel, et ceux de Riéval à Naives-en-Blois, de Jandeures à Lisle-en-Rigault, d'Écurey à Montiers-sur-Saulx, de Jovilliers à Stainville et Ménil-sur-Saulx ou de Rangéval à Euville, Corniéville et Jouy. En raison de leur valeur culturelle, les livres et archives, exclus des ventes, ont été saisis et déposés dans les bibliothèques de district créées en 1792 et dans les archives départementales créées en 1796, mais quelques pièces ont disparu ou ont été vendues sous le coude à des collecteurs qui ont profité de la confusion générale.

Le devenir des bâtiments monastiques

Si l'abbatiale de La Chalade est devenue église paroissiale, celles de Beaulieu, Écurey ou Saint-Paul de Verdun ont été détruites. Des bâtiments conventuels l'ont été aussi (Évaux, Sainte-Hoïlde, Saint-Martin-sur-Meuse), mais plusieurs ont été transformés en fermes (Châtillon, L'Étanche, Jovilliers), en pensionnat puis fondation (Juvigny), en hôpital (Saint-Nicolas-des-Prés), en édifice public (palais de justice et sous-préfecture à Saint-Paul de Verdun,

palais de justice et prison puis bibliothèque municipale et musée d'art sacré à Saint-Mihiel), en château (Jandeures pour le maréchal d'Empire Oudinot) ou en site industriel dans le prolongement de l'artisanat des moines (papeteries à L'Étanche, fonderie à Écurey par les frères Vivaux puis la famille de l'archéologue Édouard Salin). Les édifices subsistants ont parfois été endommagés lors de la Première Guerre mondiale (Montfaucon, Saint-Benoît-en-Woëvre, L'Étanche, Saint-Mihiel) ou de la Seconde (La Chalade). Portés par des associations de passionnés du patrimoine, des projets culturels et de restauration sont menés à La Chalade, Jovilliers et L'Étanche, tandis qu'Écurey est devenu le siège d'Écurey Pôles d'avenir et de la Communauté de communes des Portes de Meuse.



Inventaire révolutionnaire de l'abbaye Réval, 1790-1792.
© Archives dép. de la Meuse, cote Q 820.



Animations culturelles sur le site de l'ancienne abbaye d'Écurey.
© Cliché : Écurey Pôle d'Avenir.

3^e partie :

Vie

quotidienne

larag.

A

ade lathana non

tuum. Ewmac. **a**



omni

h seruez Ewmac. **a**



eliquit

Les règles de vie

La règle de saint Benoît

Le fonctionnement d'une abbaye est régi par une règle : un texte normatif qui organise la vie en commun des religieux ou religieuses. Moines et moniales suivent la règle bénédictine.

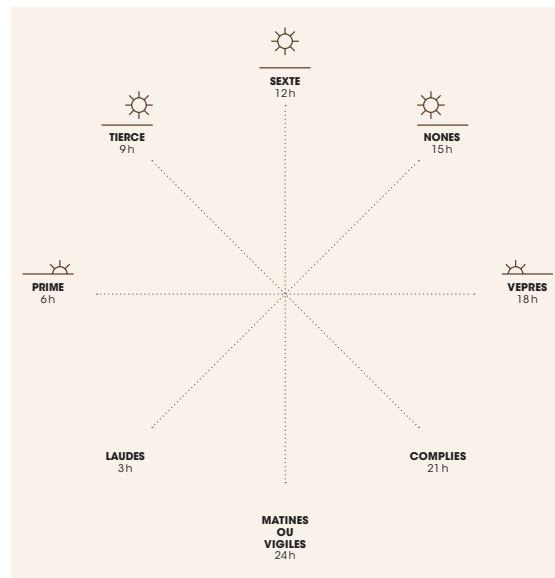
Elle doit son nom à saint Benoît de Nursie (480-547) né en Ombrie, qui, après plusieurs expériences érémitiques et monastiques dans le centre de l'Italie, fonde le Mont-Cassin à mi-chemin entre Rome et Naples. Sa sœur, sainte Scholastique, établit une communauté de femmes dans les environs. Vers 530-540, Benoît rédige à l'intention de ses moines sa règle qui connaît un énorme succès. Elle est reprise et codifiée par saint Benoît d'Aniane (†821) conseiller de l'empereur Louis le Pieux (†840) qui, au concile d'Aix-la-Chapelle (816-817), l'impose à tous les moines et moniales d'Occident.

Composée d'un prologue et de 73 chapitres, complète et précise, cette règle insiste sur le rôle central de l'abbé, la modération pour les plus faibles de la communauté (même si des sanctions sont prévues pour les manquements), l'éloignement du monde, le renoncement à la possession individuelle, ainsi que sur la bonté et l'hospitalité envers ceux qui se présentent à la porte du monastère. Les moines et moniales s'adonnent au service de Dieu à travers l'office divin (ou liturgie des heures) qui consacre la journée à Dieu et rythme le quotidien : il comprend sept offices de jour déterminés en fonction de la position du soleil (laudes, prime, tierce, sexte, nones, vêpres et complies) et un office de nuit (vigiles ou matines). Ces temps de prière communautaires se composent de lectures, de psaumes et de chants grégoriens. La règle repose sur un équilibre entre prières, lectures et travaux manuels, d'où la devise bénédictine, qui n'apparaît pourtant pas dans la règle : *Ora et labora* (Prie et travaille).



Première page de la règle de saint Benoît, enluminure extraite du Manuscrit de l'abbaye Saint-Airy de Verdun, XII^e siècle. Bibliothèque d'étude du Grand Verdun, cote Ms 10, folio 66 r. © CAGV, tous droits réservés.

Les heures monastiques selon la règle de Saint-Benoît (au moment de l'équinoxe)



Des variétés dans l'application de la règle bénédictine : les ordres clunisien et cistercien

L'ordre de Cluny insiste sur l'office divin, la splendeur de la liturgie et celle des églises et allonge les chants, entraînant des aménagements de la règle et une réduction du travail manuel.

L'ordre cistercien est fondé en réaction contre Cluny pour revenir à la simplicité, l'humilité et l'équilibre de la règle bénédictine en redonnant sa place au travail manuel. Il complète la règle par de nouveaux textes : des coutumes et la charte de charité. Celle-ci régit les rapports entre les abbayes par :

- ♦ des liens de filiations qui impliquent que toute abbaye se rattache à l'une des quatre premières « filles » de l'abbaye mère de Cîteaux (La Ferté, Pontigny, Clairvaux, Morimond)
- ♦ un chapitre général, c'est-à-dire une assemblée qui réunit une fois par an les abbés de tous les monastères de l'ordre à Cîteaux pour y prendre en commun des décisions appelées « statuts ».

La règle de saint Augustin

Les chanoines réguliers suivent une règle attribuée à saint Augustin (354-430), philosophe converti, évêque d'Hippone et grand théologien considéré comme un « Père de l'Église ». La règle de saint Augustin se compose d'un ensemble de textes organisant la vie d'une communauté d'hommes selon certains principes : possession de biens en commun, prière, jeûne, charité fraternelle, chasteté et obéissance. Si elle n'a pas l'aspect systématique de la règle de saint Benoît, elle offre l'avantage d'être souple et adaptable, mais doit être précisée par des constitutions ou des coutumes propres à une abbaye ou à un ordre. Ces textes prévoient, comme chez les bénédictins, une liturgie des heures dont le nombre varie selon les ordres et donnent également des orientations spécifiques. L'ordre de Prémontré insiste ainsi sur la prière communautaire et la desserte de paroisses rurales et l'ordre de Saint-Victor de Paris sur la vie intellectuelle.

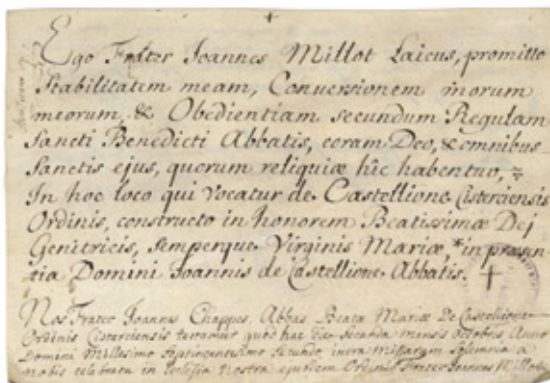


Saint Augustin officiant pour les religieux de son ordre (partie inférieure), enluminure extraite du Missel des Ermites de saint Augustin, 1362. Toulouse, Bibliothèque municipale, cote Ms 91 f°170. © Toulouse, Bibliothèque municipale.

De la vêtue à la mort

Noviciat et profession

Avant d'entrer en religion, tout individu suit un noviciat sous la conduite d'un maître des novices (ou d'une maîtresse) qui vérifie ses aptitudes et lui dispense une formation spirituelle et liturgique. Au bout d'un an, le ou la postulant(e) fait une demande d'entrée à l'abbé ou l'abbesse qui peut décider de l'admettre lors d'une cérémonie à l'église : la profession. Cette cérémonie codifiée varie selon les ordres, mais des points communs se retrouvent : le ou la postulant(e) dépose sur l'autel le texte écrit de sa main, puis prononce des vœux de pauvreté personnelle, de chasteté et d'obéissance à son ou sa supérieur(e).



Billet de profession de foi de l'abbaye de Châtillon, XVIII^e siècle.
© Archives dép. de la Meuse, cote 14 H 5/8.



Prise d'habit de Saint Bernard, enluminure extraite du Miroir historial de Vincent de Beauvais, traduit par Jean de Vignay, 1459-1463. Chantilly, Bibliothèque du musée Condé, cote Ms 722, f° 210. Cliché : CNRS-IRHT © Bibliothèque et archives du château de Chantilly.

Dépouillé(e) de ses vêtements de dessus, il ou elle reçoit, par le rite de la vêtue, l'habit de l'ordre. Pour signifier la rupture avec le monde, on coupe des mèches de cheveux aux femmes, tandis que les hommes sont tonsurés (le crâne rasé ne conserve qu'une couronne de cheveux rappelant la couronne d'épines du Christ). Tous sont admis dans la communauté par l'abbé ou l'abbesse qui leur montre leur place dans les stalles (sièges en bois du chœur), sur les bancs au chapitre et au réfectoire, ainsi que leur lit au dortoir.

La vie des moines, moniales et chanoines

Les moines et moniales, astreints à la clôture, ne sortent qu'avec la permission de l'abbé pour les besoins de la communauté, voire pour partir en pèlerinage. À l'inverse, les chanoines réguliers de Prémontré vont desservir leurs paroisses à l'extérieur de l'abbaye. Le quotidien se déroule en silence mais des signes assurent la communication lors des repas ou des travaux. Des moments de détente permettent de se promener à l'intérieur de la clôture et de participer à des jeux : beaucoup d'abbayes possèdent au XVIII^e siècle un billard.

L'habit permet d'identifier par la couleur de la robe l'ordre religieux : noire pour les bénédictins (signe de pénitence), blanc grisé pour les cisterciens (couleur de la laine naturelle par esprit de pauvreté), blanche éclatante pour les prémontrés (signe de la résurrection du Christ). Les moines portent un scapulaire (long tablier) lors des travaux, qui est blanc chez les Prémontrés et noir chez les disciples de saint Benoît, une coule (cape avec capuchon) chez les cisterciens ou un manteau pour les autres. Tous dorment habillés pour être prêts à se relever pour les matines.



Réfectoire de l'ancienne abbaye de Rangeval.
© Région Grand Est - Inventaire général - Cliché : Gilles André.

Les moniales recouvrent leurs cheveux d'un voile blanc. Les moines et chanoines, dont la tonsure est régulièrement refaite, sont imberbes, tandis que les convers portent la barbe. Tous se lavent les mains avant de passer à table et en revenant du travail manuel. Le reste du corps est lavé chaque semaine à l'aide d'un broc d'eau et de linges, tandis que les robes sont changées.

La nourriture arrosée de vins coupés d'eau ou de bière est composée de céréales, de légumes (navets, carottes, choux, pois, au XVIII^e siècle artichauts et pommes de terre), de fruits, de poissons, d'œufs avec peu de viande (pas de viande de quadrupèdes chez les cisterciens). Les pitances (suppléments de nourriture offerts par des bienfaiteurs) apportent des adoucissements, mais durant les temps de pénitence de l'Avent (quatre semaines avant Noël) et du Carême (40 jours avant Pâques), les portions sont réduites. Les repas au réfectoire sont pris en silence pendant la lecture d'un texte spirituel.

Maladie et mort

Les malades reçoivent des soins à l'infirmerie au sein de l'abbaye et une nourriture plus riche. Ils peuvent aussi prendre des bains et les temps de prière sont aménagés.

Les mourants sont déposés à terre sur un drap recouvert, par humilité, de cendre ou de paille (d'où l'expression « mourir sur la paille »), ils reçoivent l'extrême onction en présence de la communauté et sont accompagnés jusqu'à leur dernier souffle. Leurs corps, lavés et revêtus d'habits propres, sont veillés et, le lendemain, portés à l'église pour la messe de funérailles, puis au cimetière où ils sont mis en terre sans cercueil. La communauté continuera à prier pour eux.

Les activités des moines

Prière et lecture

La tâche d'un moine, d'une moniale ou d'un chanoine régulier est d'abord de prier Dieu pour lui-même et pour l'humanité tout entière : cette prière est à la fois communautaire (heures et messe quotidienne) et individuelle. Des livres spécifiques sont prévus : lectionnaires (recueils de lectures), graduels (chants de la messe), sacramentaires (textes du célébrant de la messe), psautiers (150 psaumes récités chaque semaine et distribués selon les jours) et antiphonaires (recueils des antiennes, refrains accompagnant des psaumes). En plus des lectures communes à l'église, au chapitre et au réfectoire, les moines doivent lire individuellement dans le cloître.



Religieux moissonnant, enluminure extraite des *Morales sur Job* de Grégoire le Grand, latin, 1111. Dijon, Bibliothèque municipale, cote Ms 170 folio 75. © Dijon, Bibliothèque municipale.

Le travail manuel

La règle de saint Benoît fait du travail une nécessité : « c'est alors qu'ils seront vraiment moines, lorsqu'ils vivront du travail de leurs mains, à l'exemple de nos pères et des Apôtres ». Les moines et moniales travaillent donc de leurs mains ; ainsi que les chanoines réguliers, dans une moindre mesure. Quelques-uns, bons latinistes, rédigent des chartes et copient des manuscrits au *scriptorium*. D'autres s'occupent des tâches ménagères, des repas ou du jardinage. Les convers et une partie des profès contribuent à la mise en valeur des biens fonciers et sont rejoints par l'ensemble de la communauté lors des gros travaux : labours et moissons, vendanges, voire l'élevage d'animaux souvent nombreux.

Les prémontrés de L'Étanche reçoivent ainsi en 1260 l'autorisation de faire paître 50 bovins, 80 porcs et 200 brebis. Ils exploitent les forêts, coupent du bois qu'ils exportent par flottage et défrichent des parcelles. Les cisterciens, spécialistes de l'hydraulique, suivis souvent par les prémontrés, assainissent les marécages et inversement irriguent les zones sèches. Ils créent des étangs pour la pisciculture (Saint-Benoît-en-Woëvre, L'Étanche), canalisent les eaux pour les faire entrer dans l'enceinte monastique (Écurey) et installent des moulins et des turbines actionnées par la force motrice de l'eau (L'Étanche, Écurey, La Chalade). Ils aménagent des fours et des pressoirs (Beaulieu-en-Argonne), voire une brasserie et une huilerie (Châtillon). Ingénieurs, ils fabriquent des carreaux de pavement (Écurey), des briques et des tuiles (Rangéval et Riéval) et développent un artisanat plus complexe du fer (hauts fourneaux et forges à Écurey et Châtillon), du verre (Lisle-en-Barrois, Beaulieu, Châtrices) et du papier (L'Étanche).



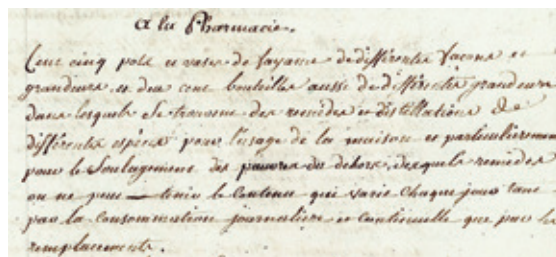
Carte topographique des bois de l'abbaye de Jandeures (extrait), par Charles André, arpenteur, 1768. © Archives dép. de la Meuse, cote 100 Fi 76.



Plan de l'abbaye de Châtillon, XVIIIe siècle (détail). © Archives dép. de la Meuse, cote 107 Fi 98.

Soins des corps et des âmes

L'accueil, notion importante dans la règle de saint Benoît, inspire aussi les chanoines réguliers : tout visiteur doit être reçu comme s'il était le Christ. Les pauvres et les malades qui se présentent à la porterie reçoivent nourriture, vêtements et soins. À Juvigny, un vaste hôpital avec pharmacie est destiné aux nécessiteux de la région. Dans chaque monastère, des logements hébergent gratuitement les voyageurs de passage. Mais les religieux et religieuses veillent aussi au soin des âmes : ils prient pour leurs bienfaiteurs et les défunts qui leur sont recommandés et accueillent de nombreux fidèles lors des messes les jours de fêtes. Les prémontrés prennent en charge des paroisses : Saint-Paul de Verdun possède au XVI^e siècle 26 cures dans six diocèses, desservies le plus souvent par les chanoines eux-mêmes (20 sont encore curés en 1790). Les chanoines encadrent des pèlerinages à saint Christophe pour Jandeures et surtout à Notre-Dame de Benoîte-Vaux pour L'Étanche. Mais les disciples de saint Benoît assurent aussi des pèlerinages autour d'une statue de la Vierge à Châtillon, des reliques de sainte Scholastique à Juvigny et de sainte Hoïlde à l'abbaye éponyme.



Inventaire de l'abbaye de Juvigny, pharmacie de l'infirmerie, 22 juin 1790 (détail). © Archives dép. de la Meuse, cote Q 814.

Le rayonnement intellectuel

Des scriptoria



Les monastères sont des lieux de culture où l'écrit est fondamental pour le culte, la mémoire, la gestion des documents administratifs ou comptables et la transmission des connaissances nécessaires à la formation des religieux.

Au Moyen Âge, il existe dans chaque abbaye des *scriptoria* (ateliers d'écriture et d'enluminures) sous la direction de l'*armarius* qui dirige un groupe de scribes capables de copier des livres et de rédiger les documents de gestion. Après s'être entraînés sur des tablettes en cire, ils écrivent sur du parchemin à l'aide de calames (roseaux taillés) ou de plumes d'oie. Pour des livres, interviennent ensuite d'autres moines rubricateurs (titres en rouge) et enlumineurs (dessins).

Au XI^e siècle, Saint-Vanne et Saint-Airy, ont développé des ateliers actifs en relation avec Liège. Le *scriptorium* de Saint-Mihiel (attesté dès le IX^e siècle notamment par le manuscrit du pseudo-Athanase), est surtout connu pour les 548 grotesques venus compléter vers 1544 le graduel acheté vers 1460 dans un atelier parisien.

Richard de Saint-Vanne lisant, extrait de la Vita sancti Vitoni, 1090-1110.
Bibliothèque d'étude du Grand Verdun, cote Ms 2. © CAGV, tous droits réservés.

« Un monastère sans livres est comme une armée sans armes »

Les livres sont indispensables pour la liturgie des heures et pour les temps de lecture prévus par les règles ; ils sont confiés à l'*armarius* et ont été d'abord conservés dans des armoires des galeries du cloître. Si beaucoup de manuscrits sont perdus, l'inventaire de Saint-Airy de Verdun (XI^e siècle) en énumère 42 : bibles, livres liturgiques, vies de martyrs, œuvres de Pères de l'Église et auteurs antiques. À partir du XIV^e siècle, des salles de bibliothèques sont aménagées.

Les réformes monastiques et canoniales du XVII^e siècle suscitent un renouveau des bibliothèques : les livres sont répertoriés et classés en rubriques (dictionnaires, théologie, philosophie, histoire, géographie, littérature ancienne, peinture, sciences, langues). Celles des vannistes, enrichies par des dons, legs et achats auprès de libraires et de moines parisiens, comptent entre 4 000 et 5 000 volumes.

Avec 9 000 ouvrages conservés dans une grande salle aux boiseries sculptées, la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Mihiel est la plus importante de Meuse.



Bibliothèque bénédictine de Saint-Mihiel. © Julien Duveré, OT Cœur de Lorraine.

Des érudits

Les abbayes comptent dans leurs rangs des savants comme Smaragde (†840) abbé de Saint-Mihiel, conseiller de Charlemagne, auteur d'un livre de grammaire, d'un traité sur la formation des princes, de commentaires de la règle bénédictine et de textes bibliques. Au XI^e siècle, Saint-Vanne, Saint-Paul et Saint-Airy de Verdun ont rédigé des annales et Saint-Mihiel une chronique. Dom Loupvent, trésorier de cette abbaye qui s'est rendu à Jérusalem en 1531, en a livré un récit haut en couleur rehaussé de dessins.

La vie intellectuelle et la formation des religieux sont encouragées par les congrégations du XVII^e siècle. Chez les vannistes, chaque maison compte un *studium* (lieu d'étude). Saint-Mihiel est leur principal noviciat et le collège du Breuil à Commercy forme les futurs moines (Dom Calmet). Ils ont aussi créé des Académies, des centres de recherches d'une dizaine de jeunes moines sous la présidence d'un moine plus âgé qui participent plusieurs jours par semaine à des débats sur la théologie, l'exégèse, la patristique ou l'histoire ecclésiastique. La Meuse en compte trois de tendance janséniste et entretenant des relations épistolaires avec des savants de Paris, des Pays-Bas et d'Allemagne : Saint-Mihiel, Beaulieu, Saint-Vanne de Verdun. Si l'historien Pierre Ballet est actif à Beaulieu, les historiens et théologiens sammiellois Mathieu Petitdidier, Ildéfonse Cathelineau et Joseph de Lisle correspondent avec Dom Calmet. Mais les prémontrés ne sont pas en reste avec l'historien Charles-Hyacinthe Hugo, natif de Saint-Mihiel, professeur de théologie à Jandeures puis abbé d'Étival et le théologien Nicolas François à Jandeures.



Voyage itinéraire et transmarin de la Sainte Cité de Jérusalem, par Dom Loupvent, vers 1543. Deuxième version, conservée à la Bibliothèque bénédictine de Saint-Mihiel, cote ZO. © Archives dép. de la Meuse, cote 55 Num (ZO).



Portrait du Père Charles-Hyacinthe Hugo (Saint-Mihiel, 1667 - Étival-Clairefontaine, 1739), abbé prémontré d'Étival dans les Vosges et un éminent historien de son ordre, gravé par de Fonbonne, d'après Nanceu. © Bibliothèque nationale d'Autriche.



Annexes

ABBAYE
DE L'ISLE
EN BARROIS.



Bibliographie sur les ordres monastiques et religieux en Lorraine

Père ARDURA (B.), *Abbayes, prieurés et monastères de l'ordre de Prémontré en France des origines à nos jours : dictionnaire historique et bibliographique*, Nancy, PUN, 1993.

Voyage littéraire de Dom Guyton en Champagne (1744-1749) publié pour la première fois par U. Robert et É. de Barthélemy, Paris, 1890.

BONDÉELLE-SOUCHIER (A.), *Bibliothèque de l'ordre de Prémontré dans la France de l'Ancien régime*, Paris, CNRS, 2000, 2 tomes.

BONNET (P.), *Les Constructions de l'ordre de Prémontré en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Arts et métiers graphiques, 1983.

Dom CAMET (A.), *Histoire ecclésiastique et civile de la Lorraine*, Nancy, Cusson, 1728, 6 tomes, et *Notice de la Lorraine*, Nancy, Beaurain, 1757, 2 tomes.

CAZIN (N.) et MARTIN (P.), dir., *Autour de la congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe, l'idée de réforme religieuse en Lorraine*, Journée d'études meusiennes, Bar-le-Duc, Société des Lettres, 2006.

DAUZET (D.M.) et PLOUVIER (M.), dir., *Les Prémontrés et la Lorraine*, actes du colloque de Pont-à-Mousson (1997), Paris, Beauchesne, 1998.

FALTRAUER (C.), *Bénédictins en Lorraine*, Nancy, éd. G. Louis, 2018.

Gallia christiana in provincias ecclesiasticas distributa, Paris, 1785, t. XIII.

GUYON (C.), *Les Écoliers du Christ : l'ordre canonial du Val des Écoliers (1201-1539)*, Saint-Étienne, CER-COR, 1998 ; « Les pratiques dévotionnelles de René II et Philippe de Gueldre en Barrois », *René II lieutenant et duc de Bar (1473-1508)*, colloque de Bar-le-Duc. (sept. 2013) dir. H. Schneider, Nancy, Annales de l'Est, 2014, p. 275-293 ; « Entre moines et chanoines, l'exemple de la Lorraine aux XII^e et XIII^e siècles »,

Volume d'hommage à Michel Parisse, Annales de l'Est, 2022, sous presse.

HENRYOT (F.), « Bibliothèques collectives et lecture individuelle dans les abbayes prémontrées de l'Est de la France au XVIII^e siècle », *Revue Mabillon*, 2011, 22, p. 255-279.

Père HUGO (C. H.), *Sacri et canonici ordinis Praemonstratensis Annales, in duas partes divisi. Pars prima*, Nancy, Cusson, 1734-1736.

LERICHE (A.), *En Argonne : sur les traces des moines*, Verdun, impr. Lefèvre, 1978,

PARISSE (M.), *La Lorraine monastique au Moyen Âge*, Nancy, PUN, 1981, et « Les chanoine réguliers en Lorraine : fondations, expansion (XI^e-XII^e siècles) », *Annales de l'Est*, 1968, p. 347-388.

POILPRÉ (A.O.), *L'écrit et le livre peint en Lorraine, de Saint-Mihiel à Verdun (IX^e-XV^e siècles)*, actes du colloque de Saint-Mihiel, Tunhout, Brepols, 2014.

Le Patrimoine des communes de Meuse, Flohic Éditions, 1999, 2 tomes.

GÉRARD (M.), « Une fondation tridentine : la congrégation bénédictine de Saint-Vanne », *Revue d'histoire de l'Église de France*, vol. 75, no 194, 1989, p. 137-148, et « Une grande réforme monastique du XVII^e siècle : la congrégation bénédictine de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe », *Les Cahiers lorrains*, 2005, N°2-3, p. 92-111.

ROBINET (N.), GILLANT (J.-B.-A.), *Pouillé du diocèse de Verdun*, Verdun, Laurent, 1888-1910, 4 tomes.

ROUSSEL (N.), *Histoire ecclésiastique et civile de Verdun*, Paris, Simon, 1745, 2 tomes.

TAVENEAU (R.), *La vie religieuse, t. 3 de l'Encyclopédie illustrée de la Lorraine*, Nancy, PUN, 1988.

Monographies par abbayes

Beaulieu-en-Argonne

LEMAIRE (P.-A.), *Recherches historiques sur l'abbaye et le comté de Beaulieu-en-Argonne*, Nîmes, Lacour-Ollé, rééd., 2013.

CAZIN (N.), COLIN (M.H.), LUSSE (J.), dir., *Beaulieu-en-Argonne, abbaye en pays frontière, Journées d'études meusiennes* (2003), Bar-le-Duc, Société des Lettres, sciences et arts, 2004.

Châtillon

DES ROBERT (Ed.), « Les sceaux du couvent et de quelques abbés de Châtillon », *Mémoires de la Société des Lettres de Bar-le-Duc*, 1907, p. 133-141.

GERMAIN (L.), « Deux chartes du XIII^e siècle en langue vulgaire, provenant de l'abbaye de Châtillon », *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 1881, p. 28-33.

LEVILAIN (M.), « D'azur à une tour d'or : l'abbaye de Notre Dame de Chastillon de l'étroite observance de l'ordre de Cîteaux, aux pays et diocèse de Verdun, en la prévosté de Mangiennes », *Sur les rives de l'Othain*, bulletin n° 39, septembre 1999, p. 7-32, et bulletin n° 40, décembre 1999, p. 9-31, et « Un plan de l'abbaye de Châtillon », *Sur les rives de l'Othain*, bulletin n° 46, mai 2001, p. 2-8.

LUTSCH (E.), « Die ehemalige Zisterzienserabtei Châtillon im Verdunois. Erstes Tochterkloster von Himmerod », *Cistercienser Chronik*, 2008, n° 3, p. 277-338.

Écurey

Benoît (A.), « La tombe de Claude de Nicey, abbé d'Écurey, 1546. Quelques mots sur cette abbaye », *Mémoires de la Société des lettres de Bar-le-Duc*, 1891, p. 25-31.

BONNABELLE (C.), « Notice sur Montiers-sur-Saulx », *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 1880, p. 47-97.

CAZIN (N.) et JALABERT (L.), dir, *Montiers-sur-Saulx, histoire d'un bourg et de son pays, Journée d'études meusiennes*, Bar-le-Duc, Société des Lettres, sciences et arts, 2019.

COLLIN-ROSET (S.), *L'Abbaye et la fonderie d'Écurey*, Metz, éditions Serpenoise, coll. « Itinéraires du patrimoine », n° 247, 2001.

GUYON (C.), « Que sait-on aujourd'hui de l'histoire et de l'évolution de l'abbaye d'Écurey ? », actes des colloques du PCR « paysages et architecture des abbayes cisterciennes entre Seine et Rhin », sous la dir. d'A. Charignon et B. Rouzeau, à paraître.

LAPRUNE (R.), *L'abbaye cistercienne d'Écurey-en-Barrois*, Bar-le-Duc, imprimerie Saint-Paul, 1964, 178 p.

LUSSE (J.), « Le pays de Gondrecourt au Moyen Âge : étude d'un territoire du VII^e au XIII^e siècle », *Paysages et histoire au pays de Gondrecourt, Journées d'études meusiennes*, Bar-le-Duc, Société des Lettres, sciences et arts, 2011, p. 21-53, (p. 40-41).

Évaux

Abbé JACQUOT, « Notice sur l'abbaye d'Évaux », *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 1882, p. 103-154.

LUSSE (J.), « Le pays de Gondrecourt au Moyen Âge : étude d'un territoire du VII^e au XIII^e siècle », *Paysages et histoire au pays de Gondrecourt, Journées d'études meusiennes*, Bar-le-Duc, Société des Lettres, sciences et arts, 2011, p. 21-53 (p. 36).

MAXE-WERLY (L.), PIERRE (Émile), « Dalle funéraire de Jean de Troussey, abbé d'Évaux, mort en 1404 », *Mémoires de la Société des lettres de Bar-le-Duc*, 1894, p. 41-47.

Jandeurs

ARNOD (M.) et DEMANDRE (J.L.), *L'abbaye de Jandeurs (Jeand'Heurs)*, Bar-le Duc, Syndicat d'initiative, 2018.

Jovilliers

LAVAGNE D'ORTIGUE (X.), « Quelques notations sur la fin de l'abbaye de Jovilliers », *Actes officiels des 34^e et 35^e colloques du Centre d'études et de recherches prémontrées*, Laon, 2015, p. 187-190.

Juvigny

Mgr AIMOND (Ch.), *Juvigny-les-Dames ou sur Loison, son histoire, son abbaye royale, son pèlerinage de Sainte-Scholastique, son pensionnat*, Bar-le-Duc, Imp. Saint-Paul, 1965.

Benoît (A.), « L'abbaye royale de Juvigny-les-Dames » *Mémoires de la société des Lettres de Bar-le-Duc*, 1892, p. 45-84.

Abbé LOISON (F.A.), *Sainte Scholastique : son histoire, ses reliques, et son pèlerinage à Juvigny-les-Dames (Meuse)*, Bar-le-Duc, impr. de L. Philipona, 1881.

Dom HURLIER (J.), *Sainte Scholastique et Juvigny-sur-Loison*, Bar-le-Duc, imprimerie Saint-Paul, 1974.

GERMAIN (L.), « Inscriptions funéraires de l'abbaye de Juvigny », *Bulletin de la Société d'archéologie lorraine*, 1905, p. 127-136.

VESTIER (H.), « Juvigny-sur-Loison, son abbaye, ses reliques », *Bulletin des Sociétés d'histoire et d'archéologie de la Meuse*, n° 11, 1974, p. 155-161.

VINCENT (H.), « Le souvenir de l'abbaye de Juvigny à Imécourt », *Revue historique ardennaise*, 1909, p. 285-314.

L'Étanche

DUCHÊNE (A.), *Fonder une abbaye dans la Meuse au Moyen Âge. Etude comparée des destins des abbayes de L'Étanche (Lamorville) et de La Chalade (Lachalade) de leur fondation à l'époque contemporaine*, Mémoire de master 2, université de Lorraine, 2021.

DUMONT (C.E.), *Histoire des monastères de L'Étanche et de Benoîte-Vaux*, Paris, Lacour, 1953.

La Chalade

BARTHELÉMY (E. de), « Sur l'église de l'abbaye de La Chalade (Meuse) », *Bulletin monumental*, 1850, 589-593.

COLLIN (Hubert), « Les débuts d'une fondation cistercienne en Argonne. L'abbaye et l'abbatiale de La Chalade au diocèse de Verdun », *Le Pays lorrain*, 1978, n° 3, p. 121-132.

« L'abbaye de La Chalade », N° spécial d'*Horizons d'Argonne*, n° 64-65, 1992, p. 9-108.

L'Isle-en-Barrois

ÉVRARD (J.P.), *L'abbaye de Lisle-en-Barrois. Origines, histoire et chartes (1143-1226)*, Turnhout, Brepols, 2022.

GUIET (M.), *L'implantation de l'abbaye de Lisle-en-Barrois aux XII^e et XIII^e siècles*, mémoire de master I, université de Lorraine, 2021.

LACROIX (J.), *Le temporel de Lisle-en-Barrois aux XII^e et XIII^e siècles*, mémoire de maîtrise, université de Nancy II, 2008.

Montfaucon-en-Argonne

BONNABELLE (C.), *Courte étude sur Montfaucon-en-Argonne*, Montmédy, Pierrot-Caumont, 1888.

Rangéval

DES ROBERT (Ed.), « Deux épisodes de la vie de Saint-Norbert. Panneaux en bois sculpté provenant de l'abbaye de Rangéval », *Bulletin de la Société d'archéologie lorraine*, 1901, p. 159-163.

GENOT (Bernard), « Une exploitation agricole de l'abbaye de Rangéval : la cense de Varin-Chanoit », *Centre d'études et de recherches prémontrées, Agriculture et économie chez les Prémontrés, 14^{ème} colloque*, Laon, 1988, p. 10-24.

MICHEL (L.), *Le cartulaire de Rangéval*, mémoire de maîtrise, université de Nancy II, 1994.

Riéval

PARISSE (M.), « La petite noblesse et les nouveaux ordres. Les bienfaiteurs de Riéval en Lorraine (XII^e-XIII^e siècles) », *Campagnes médiévales : l'homme et son espace (900-1350). études offertes à Robert Fossier*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, p. 455-471.

Saint-Airy de Verdun

Mgr AIMOND (Ch.), « Une pépinière monastique : Saint-Airy de Verdun », *La Semaine religieuse du diocèse de Verdun*, 1928, p. 129-130.

CROCHET-THERY (M.P.), *Les nécrologes de l'abbaye Saint-Airy de Verdun*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2013.

Saint-Benoît-en-Woëvre

Père DENAIX (J.), *Chartes des cisterciens de Saint-Benoît-en-Woëvre : des origines à 1300*, Verdun, Typo-Lorraine, 1959.

GIRARDOT (A.), « Genèse et topographie d'un village neuf au XII^e siècle : Lahaymeix (Meuse) », *Annales de l'Est*, vol. 45, 1993, p. 3-16.

POULET (H.), « Vieilles abbayes de Lorraine, I. Saint-Benoît-en-Woëvre », *Revue lorraine illustrée*, 1913, p. 113-145.

Saint Maur de Verdun

BUVIGNIER-CLOUET M., « Notice sur Catherine de Choiseul et Ursule de Saint-Astier », *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 1894, p. 111-149.

Saint-Mihiel

CAZIN (N.), *Les bénédictins de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1689 à 1790*, thèse de doctorat, université de Lyon II, 2018.

DUMONT (C.E.), *Histoire de la ville de Saint-Mihiel*, vol. 1, Paris, le Livre d'histoire, rééd. 2004.

LANHER (J.) et MARTIN (P.), dir, *Dom Loupvent. Le voyage d'un lorrain en Terre Sainte au XVI^e siècle*, Nancy, éd. Place Stanislas, 2007.

PARISSE (M.), « Origine et développement de l'abbaye de Saint-Mihiel (VII^e-XII^e siècles) », *Saint-Mihiel, Journées d'études meusiennes*, Nancy, Mémoires des Annales de l'Est, 1974, p. 23-33.

TAVENEAUX (René), « La vie intellectuelle à l'abbaye de Saint-Mihiel aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Jansénisme et Réforme catholique*, Nancy, PUN, 1992, p. 105-113.

Saint-Nicolas-des-Prés de Verdun

GERMAIN (L.), « Sceau de Geoffroy, premier prieur de Saint-Nicolas-des-Prés de Verdun », *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 1879, p. 169-170.

Saint-Paul de Verdun

Mgr ARDURA (B.), « Un précurseur de la réforme catholique en Lorraine. Nicolas Psaume évêque et comte de Verdun (1548-1575) », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1989, vol.75, p. 35-43.

BROUETTE (E.), « L'obituaire primitif de l'abbaye de Saint-Paul de Verdun », *Analecta Praemonstratensia*, 43, 1967, p. 72-134.

DURAND (A.M.), *L'obituaire de l'abbaye Saint-Paul de Verdun*, mémoire de maîtrise, université de Nancy, 1981.

Saint-Vanne de Verdun

MAQUET (J.), « L'importance des revenus d'églises au XIII^e siècle. Le cas de Saint-Pierre à Liège et de Saint-Vanne à Verdun », *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, Académie royale de Belgique, 1999, Vol.165 (1), p.1-32.

PETIT (N.M.), *L'église de l'abbaye Saint-Vanne de Verdun*, Verdun, Imprimerie Renvé-Lallement, 1898.

SERDON-PROVOST (V.), « Verdun (Meuse). Abbaye Saint-Vanne », *Archéologie médiévale*, 44 | 2014, 248.

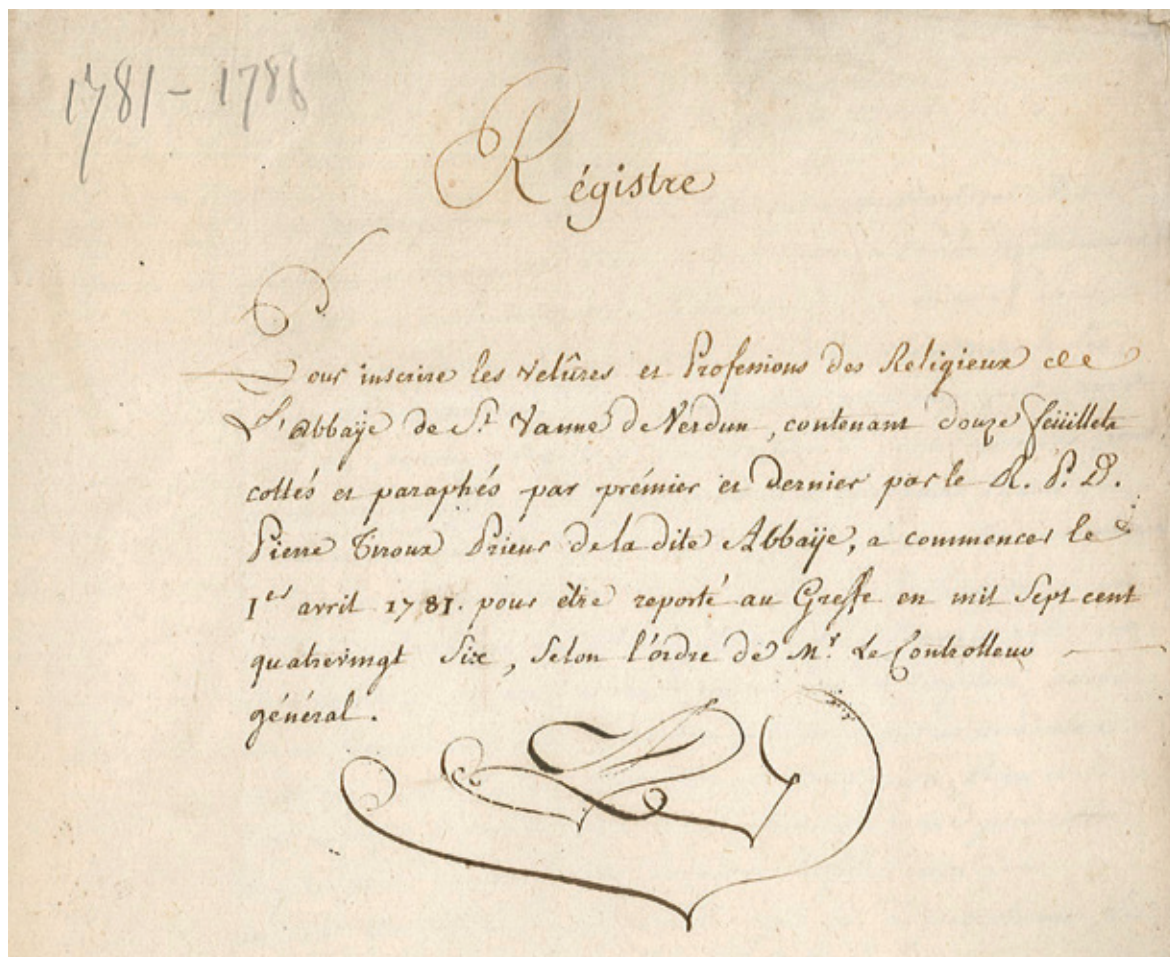
SOUPLET (M.), *Le vénérable Dom Didier de La Cour de la Vallée (1550-1623) prieur de Saint-Vanne de Verdun, réformateur des Bénédictins de Lorraine, fondateur de la Congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hidulphe*, Verdun, Huguët, 1953.

Sainte-Hoïlde

Benoît (A.), « Notes sur l'abbaye de Sainte-Hoïlde. Liste des abbesses, requête au duc Léopold », *Mémoires de la société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 1894, p. 49-64.

LABOURASSE (H.), « L'abbaye de Sainte-Hoïlde », *Mémoires de la société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain*, 1895, p. 322-376.

STÉPHANE (J.-M.), « Une abbaye cistercienne de femmes dans le pays barrois, Sainte-Hould ou Sainte-Hoïlde », *Connaissance de la Meuse*, 86, 2007, p. 10-14.



Lexique

Abbatiale : église d'une abbaye.

Abbaye : monastère chrétien de moines ou moniales ou de chanoines réguliers placé sous la direction d'un abbé ou d'une abbesse.

Abbé (abbesse) (du latin *abbas* qui vient de l'araméen et signifie « père ») : supérieur(e) d'une abbaye. On distingue les abbés (ou abbesse) réguliers (ières) élu(e)s par la communauté des abbés commendataires (à partir du XV^e et souvent du XVII^e siècle) qui sont des clercs séculiers ou laïcs nommés par le pouvoir royal ou princier et touchant les revenus d'un monastère sans en assumer la charge.

Académies : spécialités de la congrégation de Saint-Vanne, ces centres de recherches réunissent une dizaine de jeunes moines sous la présidence d'un moine plus âgé participant plusieurs jours par semaine à des travaux intellectuels et des débats sur la théologie, l'exégèse, la patristique, l'histoire ecclésiastique.

Antiphonaire : livre liturgique rassemblant les antiennes (refrains de psaumes).

Armarius : au Moyen Âge moine ou chanoine régulier qui a la responsabilité de l'armoire aux livres (*armarium*), puis à partir du XIV^e siècle de la salle de bibliothèque, ainsi que celle du scriptorium où travaillent copistes et enlumineurs.

Arrouaise : ordre de chanoines réguliers fondé vers 1090.

Bénédictin (e) : moine ou moniale qui suit la règle de saint Benoît, la seule règle monastique en Occident depuis la réforme de saint Benoît d'Aniane et de l'empereur Louis le Pieux, fils de Charlemagne, au synode d'Aix-la-Chapelle (816-817).

Bulle : acte du pape scellé d'un sceau en plomb.

Cartulaire : recueil qui renferme les copies concernant les titres de propriété et les privilèges d'une abbaye classés selon un ordre qui varie d'un cartulaire à l'autre ; ils sont destinés à en conserver la mémoire et à faciliter la gestion.

Censier : livre qui recense les tenanciers d'une abbaye et les redevances et services qu'ils lui doivent.

Chanoines réguliers : religieux prêtres qui mènent une vie commune suivant la règle de saint Augustin.

Chapitre : réunion quotidienne des religieux et religieuses dans la salle du chapitre. Ce nom vient de la règle de saint Benoît qui demande que cette réunion commence par la lecture d'un chapitre de la règle de saint Benoît. Ensuite y sont abordées les questions concernant la vie de la communauté où les décisions, et parfois les votes, sont précédés d'une discussion entre l'abbé (ou l'abbesse) et les moines, moniales ou chanoines qui ont fait leur profession, d'où l'expression « avoir voix au chapitre ».

Chapitre général : assemblée de tous les abbés ou abbesse d'un ordre religieux une fois par an (ou tous les deux ans) pour prendre ensemble des décisions.

Charte : acte écrit, contrat de droit privé entre deux parties.

Charte de charité : texte cistercien de référence qui régit les relations entre les abbayes.

Chartier : collection de chartes conservées par une abbaye, un seigneur, une ville ou un hôpital.

Chirographes (ou charte-partie) : l'acte est établi sur une même feuille de parchemin en plusieurs exemplaires séparés par une ligne de grands caractères appelée devise ; le parchemin est ensuite découpé au milieu de la devise et chaque partie reçoit son texte : le rapprochement des exemplaires garantit leur authenticité.

Cisterciens (es) : moine ou moniale appartenant à l'ordre de Cîteaux.

Cîteaux : maison mère de l'ordre cistercien fondée en 1098 pour revenir à une stricte application de la règle de saint Benoît en réaction contre les aménagements introduits par Cluny. L'ordre compte à la fin du Moyen Âge 500 monastères en Occident.

Cloître : galerie couverte et fermée en quadrilatère, entourant souvent un jardin intérieur, établie au cœur d'un monastère et autour de laquelle s'organisent les bâtiments (ou accolée à une cathédrale ou une église collégiale). C'est un lieu de promenade, de prière individuelle, de lecture et de passage.

Cluny : maison mère de l'ordre bénédictin de Cluny fondée en 910 dans le sud de la Bourgogne, mettant l'accent sur la splendeur de la liturgie et constituant vers l'an mil un impressionnant empire monastique de 1000 maisons en Occident.

Clunisiens : moines bénédictins qui relèvent de l'ordre de Cluny.

Confraternité : association de prières entre abbayes.

Congrégation de Saint-Maur : fondée en 1618 elle rassemble les abbayes bénédictines françaises pour assurer leur renouveau ; elle est connue pour son haut niveau d'érudition.

Congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe : fondée en 1604 à l'initiative de dom Didier de La Cour, prieur de Saint-Vanne de Verdun, pour restaurer les abbayes bénédictines de Lorraine sur le plan spirituel, matériel et intellectuel.

Congrégation de l'Antique Rigueur : fondée en 1612 à Pont-à-Mousson par Servais de Lairuelz (qui a fait profession à Saint-Paul de Verdun) pour réformer les Prémontrés de Lorraine.

Congrégation de l'Étroite Rigueur : fondée en 1606 par Octave Arnolfini, abbé de Châtillon, pour restaurer les abbayes cisterciennes de la filiation de Clairvaux.

Congrégation de Notre-Sauveur : fondée par saint Pierre Fourier en 1625 pour rassembler et redresser les abbayes de chanoines réguliers en Lorraine, en Valais et au Val d'Aoste.

Couvent : établissement religieux situé en ville, où vivent en commun des frères ou sœurs appartenant à un ordre mendiant.

Convers (es) : frères ou sœurs laïcs (=ou laïcs) qui ne chantent pas au chœur car ils ne maîtrisent pas le latin et sont chargés des tâches manuelles au sein d'un monastère.

Coutumier : règlement intérieur d'un monastère qui adapte à celui-ci la règle et précise ses propres usages liturgiques et son organisation.

Curtis : ferme dans l'ordre de Prémontré.

Donnés (ou donats) : une catégorie difficile à définir de « semi religieux » qui concerne des hommes et des femmes, souvent âgés et sans famille, qui se donnent à une abbaye : celle-ci assure leur subsistance en échange de menus travaux.

Familia : ensemble des laïcs et de leurs famille vivant au service d'un monastère.

Filles de Cîteaux : 4 premières abbayes (La Ferté, Pontigny, Clairvaux, Morimond) fondées par la maison mère de Cîteaux et à l'origine des 4 filiations à laquelle se rattache chacune des abbayes de l'ordre.

Graduel : livre liturgique rassemblant les chants de la messe.

Lexique

Grange cistercienne : ferme de grande taille utilisant souvent des techniques d'avant-garde, exploitée par des convers renforcés par des moines profès lors des gros travaux et située à moins d'une journée de marche de l'abbaye.

Heures : temps de prières assurés par les moines, moniales, chanoines réguliers, chanoinesses et répartis tout au long de la journée et de la nuit.

Jansénisme : doctrine théologique rigoureuse à l'origine d'un mouvement religieux, puis politique et philosophique, qui se développe aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Lectionnaire : livre liturgique qui rassemble les textes bibliques devant être lus à la messe.

Martyrologe : livre liturgique contenant de courtes notices sur la vie du saint fêté chaque jour de l'année.

Mense (vient du latin *mensa* qui signifie « table ») : partie des revenus d'un monastère divisé sous la commendation entre la part des religieux profès (mense conventuelle) et celle plus importante de l'abbé commendataire (mense abbatiale).

Moine ou moniale dit(e) aussi « profès » (ayant prononcé des vœux) ou « de chœur » (chantant en latin au chœur) : religieux ou religieuse vivant à l'écart du monde dans un monastère au sein d'une communauté en suivant dans le christianisme occidental depuis 817 la règle de saint Benoît (dans le christianisme orthodoxe il s'agit de celle de saint Basile).

Monastère : ensemble de bâtiments où vit une communauté religieuse. Il en existe dans les religions chrétiennes et bouddhistes. Dans le christianisme occidental, il accueille des moines, des moniales ou des chanoines réguliers vivant en communauté selon une règle. On peut parler d'abbaye si l'établissement religieux est dirigé par un abbé, ou de prieuré s'il est de moindre importance ou une dépendance d'abbaye.

Nécrologe : voir obituaire.

Nonneries ou parthenons : monastères de sœurs de l'ordre de Prémontré.

Obituaire : registre où sont inscrits à la date anniversaire de leur décès les noms des morts pour le repos de l'âme desquels doit prier une communauté religieuse.

Office divin ou liturgie des heures : temps de prières qui rythment le quotidien des moines, moniales ou chanoines.

Ordres mendiants : ordres religieux fondés au XIII^e siècle au sein des villes, voulant vivre dans la pauvreté totale, sans possession foncière (Franciscains ou mineurs ; Dominicains ou Prêcheurs ou Jacobins ; Carmes ; Augustins).

Pariage (ou paréage) : contrat d'association entre deux seigneurs, l'un laïc, l'autre ecclésiastique (souvent une abbaye), pour fonder un village neuf et se partager les bénéfices.

Prémontrés : ordre de chanoines réguliers fondé par saint Norbert de Xanten en 1120. Il comptait plus de 200 monastères en Occident au Moyen Âge.

Prieuré : monastère de petite taille, parfois une dépendance d'une abbaye.

Profession : déclaration publique et officielle par laquelle un homme ou une femme entre dans la vie religieuse.

Psautier : recueil latin des 150 psaumes utilisé pour la liturgie des heures.

Règle : règlement de vie dans un monastère ; en Occident les moines et moniales suivent la règle de saint Benoît et les chanoines réguliers celle de saint Augustin.

Rouleau des morts : rouleaux funéraires sur parchemins transmis de monastère en monastère.

Saint-Victor de Paris : ordre de chanoines réguliers fondé par Guillaume de Champeaux en 1108 et insistant sur la vie intellectuelle.

Scriptorium : atelier de copie et d'enluminure des manuscrits.

Stalles : rangées de sièges en bois, liés les uns aux autres et alignés le long des murs du chœur des cathédrales, des églises collégiales et des abbayes (où prennent place les moines et moniales et chanoines).

Tonsure : pratique consistant à raser une partie des cheveux d'un clerc ou d'un moine. Signe de renonciation au monde, elle rappelle la couronne d'épines du Christ.

Temporel : ensemble des revenus, biens et droits d'une abbaye.

Val des Écoliers : ordre de chanoines réguliers fondé vers 1201 par quatre gradués de l'université de Paris dans le diocèse de Langres, faisant la transmission entre les ordres du XII^e et les ordres mendiants du XIII^e siècle.

Vannistes : religieux appartenant à la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe.

Vêture : cérémonie de prise d'habit dans un ordre religieux.

Victorin : chanoine membre de l'ordre de Saint-Victor de Paris.

Vidimus : copie d'une charte authentifiée par une autorité qui commence par la formule vidimus (« nous avons vu » en latin).

Vœux monastiques : engagements que prend tout homme et toute femme qui entre dans un ordre religieux. Depuis le XI^e siècle, ils sont au nombre de 3 : pauvreté individuelle, chasteté et obéissance à l'abbé (ou abbesse) et à ceux (ou celles) qui lui succéderont.

Crédits

Ce livret est édité à l'occasion de l'exposition *Abbayes en Meuse*, organisée par les Archives départementales de la Meuse du 4 juillet au 4 novembre 2022, en partenariat avec l'Université de Lorraine et le Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire.

Auteur : Catherine Guyon, Maître de conférences (HDR), Université de Lorraine, CRULH Nancy-Metz.

L'exposition *Abbayes en Meuse* est réalisée sous la direction scientifique de Catherine Guyon, Université de Lorraine ; avec la participation de Marion Guiet, étudiante en histoire, et Yoric Schleef, conservateur du patrimoine, ainsi qu'Alix Charpentier, Félicien Hairaye-Remy et Lorraine Pitance, Archives départementales de la Meuse.

Commissariat délégué : Lorraine Pitance.

Sélection des documents et rédaction des textes : Catherine Guyon, Marion Guiet, Félicien Hairaye-Remy, Lorraine Pitance et Yoric Schleef.

Transcriptions : Marion Guiet, Catherine Guyon, Félicien Hairaye-Remy et Yoric Schleef.

Numérisation des documents d'archives et retouche des images : Didier Etienne, Archives départementales de la Meuse, et Lorraine Pitance.

Administration : Yamina Aït-Haddou, Sandrine Barbier, Archives départementales de la Meuse, et Maéva Gressier Pierre, service conservation et valorisation du patrimoine et des musées du Département de la Meuse.

Conception graphique et communication : agence Citeasen, Etienne Tagnon, Département de la Meuse, et Lorraine Pitance.

Relecture : Alix Charpentier, Sylviane Delaby et Monique Hussenot, Archives départementales de la Meuse.

Scénographie : Lorraine Pitance, David Bulle (illustrations) et A-tribu-communication (impressions).

Montage : Jérôme Didier, Félicien Hairaye-Remy et Lorraine Pitance.

Animations et activités pédagogiques : Félicien Hairaye-Remy, Lorraine Pitance et Florent Renaudin, professeur détaché au service éducatif des Archives de la Meuse.

Illustrations :

p. 8-9 : *Église abbatiale de Lachalade*, par L. Christophe, 1820.

© Archives de la Meuse, cote 114 Fi 2179.

p. 18-19 : *Plan de l'abbaye de Riéval et ses alentours*, 1775.

© Archives de la Meuse, cote C10.

p. 30-31 : *Antiphonaire*.

© Archives départementales de la Meuse, cote B 958.

p. 40-41 : *Carte de l'abbaye de Lisle-en-Barrois et de son territoire*, 1771.

© Archives de la Meuse, cote 107 Fi 372.

p. 42 : *Carte des abbayes de Meuse*.

© IGN 2018 / Région Grand Est – Inventaire général
Dessin : Aloïs Bertrand-Pierron.

p. 47 : *Registre de vêtements et de professions de foi de l'abbaye de Saint-Vanne*, 1781-1786.

© Archives de la Meuse, cote 114 Fi 2179.

p. 53 : *Abbaye d'Évaux*, 1730.

© Archives de la Meuse, cote 107 Fi 129.

Les autres crédits photographiques sont indiqués en légende sous les illustrations.

Remerciements

Les Archives départementales de la Meuse tiennent à remercier tout particulièrement :

- ♦ Catherine Guyon, Marion Guiet, et Yoric Schleef pour leur implication scientifique dans ce projet
- ♦ Le personnel du service conservation et valorisation du patrimoine et des musées du Département de la Meuse, ainsi que ceux de la Direction de la communication, du service achats et services et du service des affaires juridiques pour leur aide.

Les Archives départementales remercient également pour leur précieuse collaboration les particuliers, élus, responsables de structures et les agents qui ont œuvré à la préparation et à la mise en œuvre des animations de cette exposition :

- ♦ Pour les images : l'Inventaire général de la Région Grand Est, les médiathèques municipales de Dijon, Lyon, Saint-Mihiel, Toulouse et Verdun, la Bibliothèque nationale de France, Ecurey Pôle d'avenir, le Musée barrois (Bar-le-Duc), le Musée Condé (Chantilly), le Musée lorrain (Nancy), le Musée de la Prinerie (Verdun) et l'office de tourisme Cœur de Lorraine.
- ♦ Pour les prêts d'objets ou d'œuvres : Madame et Monsieur Henry, la commune de Lisle-en-Barrois, le Musée barrois, le service conservation et valorisation du patrimoine et des musées du Département de la Meuse.
- ♦ Pour les animations : l'atelier d'enluminure Mesnig, Alain Fisnot, François Glay, Philippe Masson, Ecurey Pôle d'avenir, La Massenie de Saint-Mihiel. 1473 et Terres en feux.

Cette publication est dédiée à la mémoire de Michel PARISSE (1936-2020) et Jackie LUSSE (1947-2021), deux historiens spécialistes du monachisme dans la région Grand Est.



Conception graphique : agence Citeasen
Imprimerie Lorraine Graphic / Dombasle
Achevé d'imprimé en juin 2022
ISBN 978-2-11-097321-4



adm
ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES
DE LA MEUSE

UL UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

CRULH
Nancy - Metz

LE DÉPARTEMENT
meuse